

**Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau  
Étude - 2005**

**Division Recherche sociale et politique de TNS Canadian Facts**

**Mira Svoboda, consultante principale, Les associés de recherche EKOS  
Peter Donnelly, Ph.D., Directeur, Centre for Sport Policy Studies University of Toronto**

Cette étude est financée par le ministère du Patrimoine canadien. Son contenu ne représente que l'opinion des auteurs et ne traduit pas nécessairement le point de vue du ministère du Patrimoine canadien ou du gouvernement du Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2006  
Catalogue No.: CH24-12/2005F-PDF  
ISBN: 0-662-70644-7



# TABLE DES MATIÈRES

---

Chapitre	Page
I INTRODUCTION.....	1
A. SPORT CANADA ET LE SYSTÈME SPORTIF CANADIEN.....	1
B. CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA QUESTION .....	2
C. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE.....	3
D. MÉTHODOLOGIE.....	4
II PARTICIPATION DES ANGLOPHONES ET DES FRANCOPHONES AU SPORT DE HAUT NIVEAU .....	5
A. FACTEURS INFLUANT SUR LE DEGRÉ DE PARTICIPATION AU NIVEAU DES ÉQUIPES NATIONALES .....	5
B. EMBLEMES DES CENTRES CANADIENS DU SPORT ET DES SIÈGES DES ONS.....	8
C. ATHLÈTES BREVETÉS .....	9
D. CONCLUSIONS.....	11
III OBSTACLES À LA PARTICIPATION AU SPORT DE HAUT NIVEAU .....	13
A. FACTEURS GÉNÉRAUX .....	13
B. FACTEURS LINGUISTIQUES .....	13
C. INCIDENCES DES OBSTACLES LINGUISTIQUES SUR LES ATHLÈTES.....	15
D. CONCLUSIONS.....	18
IV L'INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE .....	21
A. APERÇU DE L'INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE .....	21
B. SPORT CANADA .....	24
C. ORGANISMES NATIONAUX DE SPORT .....	25
D. ORGANISMES PROVINCIAUX DE SPORT .....	30
E. CENTRES CANADIENS DU SPORT.....	30
F. LA NÉCESSITÉ D'APPRENDRE L'ANGLAIS.....	33
G. LES PROGRÈS RÉALISÉS CES DERNIÈRES ANNÉES .....	34
H. CONCLUSIONS.....	35
V LES ENTRAÎNEURS .....	38
VI RECOMMANDATIONS .....	41

**ANNEXES**

Annexe A	Athlètes brevetés par sport et langue de prédilection
Annexe B	Bibliographie

# I INTRODUCTION

---

## A. SPORT CANADA ET LE SYSTÈME SPORTIF CANADIEN

Sport Canada est une direction générale du Secteur des affaires internationales et intergouvernementales du ministère du Patrimoine canadien. Le Ministère cherche à mettre en valeur et à enrichir l'expérience canadienne. Sport Canada comporte six divisions : Programmes de sport, Politique du sport, Grands Jeux et accueil, Planification stratégique et responsabilité organisationnelle, Services de gestion et Services exécutifs. Sa mission consiste à accroître les occasions offertes aux Canadiens et Canadiennes de participer au sport et d'y exceller.

Sport Canada finance des activités et des organismes dans les trois principales catégories suivantes : soutien aux organismes de sport, y compris les organismes nationaux de sport (ONS), les organismes de services multisports (OSM) et les centres canadiens du sport (CCS); soutien aux athlètes dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes; soutien aux grands Jeux, dont les Jeux du Canada et les manifestations internationales unisport. La plupart des organismes bénéficiaires sont des sociétés bénévoles sans but lucratif qui signent des accords de contribution énonçant leurs obligations, notamment les exigences linguistiques.

Les associations de sport qui gèrent des programmes de développement destinés aux athlètes amateurs sont des organisations non gouvernementales et ne sont pas elles-mêmes assujetties à la *Loi sur les langues officielles*. Toutefois, elles reçoivent du gouvernement fédéral des fonds en vertu d'accords de contribution administrés par Sport Canada et selon lesquels elles s'engagent à fournir aux athlètes des services dans les deux langues officielles.

Les centres canadiens du sport (CCS), en partenariat avec Sport Canada, le Comité olympique canadien, les ONS, les gouvernements provinciaux et les administrations d'universités, coordonnent la prestation de services personnels et professionnels à l'intention des athlètes de haut niveau. Leur objectif est de produire des athlètes en mesure de remporter des médailles olympiques tout en veillant à ce qu'ils acquièrent les compétences et l'expérience qui leur permettront de s'adapter à leur nouvelle vie après leur carrière sportive. Les centres soumissionnent pour dispenser des services aux équipes nationales, et chacun accueille différents sports.

## B. CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA QUESTION

En 1998, lors des audiences du Sous-comité parlementaire sur l'étude du sport au Canada, des députés ont soulevé la question de la discrimination à l'égard des athlètes francophones, en ce qui concerne tant les services qui leur sont offerts dans leur première langue officielle que leurs chances d'être choisis pour représenter le Canada au sein des équipes nationales.

Après la publication du rapport du Sous-comité, deux députés ont écrit à la commissaire aux langues officielles pour lui demander d'examiner les possibilités pour les athlètes d'accéder aux plus hauts échelons dans leur sport, dans la langue officielle de leur choix. Le premier affirmait que les athlètes francophones avaient à surmonter des obstacles plus importants que les athlètes anglophones dans la poursuite de leur carrière sportive en raison de l'unilinguisme omniprésent au sein des organismes nationaux de sport, du Comité olympique canadien et des centres canadiens du sport de même que chez les entraîneurs, ainsi qu'en raison de l'absence de documents en français. Le second invitait la commissaire à examiner en particulier la situation aux centres canadiens du sport (CCS) de Winnipeg et de Calgary.

Les principales constatations de l'étude menée par la commissaire en 2000 sont les suivantes :

- Les francophones et les anglophones sont loin de jouir d'un accès égal dans le système sportif canadien. La proportion de francophones parmi les athlètes de haut niveau était très inférieure à leur représentation au sein de la population et ils étaient concentrés dans quelques sports.
- Le processus de sélection était, dans l'ensemble, équitable et transparent, et les athlètes francophones et anglophones en étaient satisfaits dans une égale mesure. Les athlètes francophones éprouvaient des difficultés bien avant de devenir admissibles à la sélection finale pour les équipes nationales.
- Dans l'ensemble, les structures administratives du système sportif étaient inadéquates pour la gestion des programmes dans les deux langues officielles. La plupart des organismes nationaux de sport n'avaient pas de politiques claires et non équivoques en matière de langues officielles ni le soutien administratif suffisant pour l'exécution des programmes dans les deux langues officielles, notamment en ce qui concerne la prestation de services de traduction adéquats.
- Les directeurs bénévoles des ONS et leur personnel professionnel n'avaient pas de compétences linguistiques suffisantes en français. Par conséquent, les documents envoyés étaient fréquemment rédigés en anglais seulement.

En mai 2003, Sport Canada a publié la Politique canadienne du sport, selon laquelle la dualité linguistique est une caractéristique essentielle du système sportif et toutes les personnes, indépendamment de leur langue ou de leur culture, devraient pouvoir prendre part au système. Cette politique vise à éliminer les obstacles linguistiques imposés aux athlètes francophones en leur fournissant des services essentiels dans leur propre langue, notamment en ce qui concerne les entraîneurs. Sport Canada a consulté le Commissariat aux langues officielles dans le cadre de la formulation de cette politique.

### C. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

La question de la sous-représentation des francophones ou des anglophones est souvent perçue dans le contexte des rapports entre le Québec et le Canada. Or, un nombre considérable d'anglophones vivent au Québec tout comme beaucoup de francophones vivent à l'extérieur du Québec. Selon le recensement de 2001, la communauté anglophone en situation minoritaire représente environ 10,4 % de la population du Québec. De même, les francophones hors Québec constituent 12,4 % de la population dans les provinces de l'Atlantique, 5,3 % en Ontario, 3,6 % dans les Prairies et les Territoires et 1,9 % dans les provinces de l'Ouest et au Yukon. Bon nombre de ces communautés ont de solides liens historiques et culturels avec la langue et disposent de leurs propres écoles, garderies et fournisseurs de services médicaux, ce qui permet à leurs membres de fonctionner dans leur langue officielle de prédilection et de la transmettre à leurs enfants, avec divers degrés de réussite.

Au fil des ans, on observe une évolution des caractéristiques linguistiques de la population canadienne (par exemple progrès du bilinguisme, réduction de la proportion de francophones unilingues, augmentation de la proportion de Canadiens et Canadiennes dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français), mais celles-ci continuent à avoir des incidences sur l'application et l'administration de la Politique canadienne du sport.

Le Rapport de suivi de la commissaire aux langues officielles (CLO) paru en 2003 mentionne qu'« un des points de départ de notre étude en 1999 était la sous-représentation d'athlètes brevetés d'expression française ». On y fait le constat suivant :

- en 1999, 18 % des athlètes brevetés indiquaient le français comme langue de prédilection, alors que
- 24,6 % des Canadiens déclaraient le français comme première langue officielle (recensement de 1996);
- en 2004, 18,5 % des athlètes brevetés indiquaient le français comme langue de prédilection, alors que



- 24,1 % des Canadiens déclaraient le français comme première langue officielle (recensement de 2001).

Cette sous-représentation des athlètes francophones a été un des premiers thèmes de la recherche qui a abouti à diverses études sur l'utilisation des langues officielles dans le domaine du sport.

## **D. MÉTHODOLOGIE**

La présente étude vise essentiellement à attester l'existence des obstacles recensés dans les études précédentes de la commissaire aux langues officielles, ainsi que l'émergence de nouveaux obstacles. Elle a aussi pour objectif de voir si certains des obstacles cernés auparavant ont été éliminés. En fonction des obstacles relevés, des recommandations seront formulées à l'intention de Sport Canada, d'autres gouvernements et des associations de sport et organisations non gouvernementales, pour les encourager à promouvoir l'égalité d'accès au sport de haut niveau pour les membres des deux groupes linguistiques.

Nous avons tout d'abord analysé la documentation des travaux de recherche universitaire sur la question des obstacles linguistiques. Les autres sources de données utilisées comprennent des entrevues avec environ 50 personnes, soit des représentants de Sport Canada, du Commissariat aux langues officielles, des ONS, des organismes provinciaux de sport (OPS) et des centres canadiens du sport (CCS), des universitaires, des athlètes et des entraîneurs. Ces entrevues ont été effectuées au cours de deux mois, soit mars et mai 2005. Nous avons aussi tenu compte des données issues de l'étude sur la situation des athlètes de haut niveau (ESA) menée récemment par Les Associés de recherche EKOS. Lors de l'élaboration du questionnaire connexe avec EKOS, Sport Canada et Athlètes CAN y ont inclus une série de questions touchant à la langue, lesquelles ont été intégrées dans le présent rapport.

## II PARTICIPATION DES ANGLOPHONES ET DES FRANCOPHONES AU SPORT DE HAUT NIVEAU

---

### A. FACTEURS INFLUANT SUR LE DEGRÉ DE PARTICIPATION AU NIVEAU DES ÉQUIPES NATIONALES

Les personnes interviewées ont clairement reconnu que certains sports sont davantage rattachés à un groupe linguistique ou à l'autre. Par exemple, le patinage de vitesse sur courte piste, le judo, l'haltérophilie et le patinage artistique sont en général plus fortement associés aux francophones, alors que le curling, l'athlétisme et le hockey sur gazon le sont surtout aux anglophones. Comme l'ont mentionné certaines personnes interviewées, les raisons pour lesquelles un groupe linguistique est plus dominant que l'autre au sein d'équipes nationales devraient faire l'objet de travaux de recherche universitaire approfondis. Toutefois, les explications possibles les plus fréquemment citées sont les suivantes :

- **La qualité et l'enthousiasme des bénévoles et des entraîneurs** dans une région donnée stimulent l'intérêt ou l'engouement pour un certain sport dans cette région et/ou au sein de ce groupe linguistique.
- **Les modèles de rôle ou les antécédents de réussite.** Un membre d'un groupe linguistique qui réussit sert souvent de modèle pour les jeunes qui appartiennent à ce groupe. Par exemple, la pratique du plongeon est plus répandue au Québec depuis le succès remporté par Alexandre Despatie aux récents Jeux olympiques d'été. C'est aussi le cas pour l'athlétisme chez les anglophones en raison des exploits de Donovan Bailey. De tels modèles encouragent les jeunes à s'intéresser à un sport en particulier et, avec le temps, cela se traduit par une augmentation de la représentation d'un groupe linguistique comparativement à un autre au sein des équipes nationales.
- **Les raisons culturelles et/ou historiques.** Le patinage de vitesse sur courte piste s'est développé au Québec en partie à cause de la popularité du patinage de vitesse et du manque d'anneaux de patinage de vitesse dans la province. De même, le ski acrobatique a pris naissance dans la région de Québec et il continue à être très prisé au Québec. Le degré d'enthousiasme ou d'intérêt pour un sport entraînera une participation accrue des membres d'un groupe linguistique à la compétition à l'échelle nationale.
- **L'emplacement des infrastructures pour un sport donné.** Par exemple, le ski alpin est plus répandu dans les régions à proximité de monts, tandis que le kayak compte plus d'adeptes là où les rivières sont proches. Le degré d'intérêt sera donc plus élevé dans les régions qui possèdent les infrastructures appropriées. Certaines

personnes interviewées, plus particulièrement des francophones, estiment qu'une inégalité entre les infrastructures disponibles dans l'Est et dans l'Ouest du Canada pénalise les francophones ou les Québécois. L'un des exemples cités est l'absence d'un anneau de patinage de vitesse couvert au Québec alors qu'il en existe un à Calgary.

- **La discrimination systémique dans le choix des membres des équipes.** Certains ont cité la recherche effectuée par Marc Lavoie sur la Ligue nationale de hockey (LNH) pour décrire la manière dont la discrimination systémique se manifeste et ses répercussions. La plupart de ceux qui ont évoqué la discrimination systémique estiment que celle-ci est subtile et souvent difficile ou impossible à quantifier, à cause des nombreux facteurs qui peuvent influencer sur la composition d'une équipe nationale. Une personne interviewée a mentionné que dans le cas d'un athlète unilingue francophone, le processus de désélection commence avant que celui-ci ne parvienne au niveau national.

Deux approches, l'une **culturelle** et l'autre **structurelle**, se sont clairement dégagées lorsque des sociologues ont essayé d'expliquer leurs données révélant de façon constante une plus faible représentation des francophones au sein des équipes nationales. Gruneau et Albinson décrivent l'interprétation culturelle des données sur les équipes nationales que fournissent Boileau et coll. (1976) : ils font observer que la société du Québec étant restée essentiellement rurale et « traditionnelle » jusqu'au début des années 1960, ses valeurs dominantes n'étaient pas fortement axées sur la compétitivité ni la réussite dans les sports. Boileau et coll. allèguent aussi que ce manque d'engagement des francophones dans le sport était aussi lié au rejet des valeurs individuelles des anglophones – dont on estimait que beaucoup se reflétaient dans la structure et l'organisation du sport (1976, p. 104).

Autrement dit, le sport n'était pas important dans la culture francophone du Québec, dont le maintien était lié au rejet du type de sports de compétition qu'on associait aux anglophones. Lavoie (1989) a examiné et réfuté des explications culturelles similaires de la sous-représentation des francophones au sein de la LNH, par exemple : le style de jeu des francophones (trop axé sur l'offensive, pas assez agressif et soucieux de l'éthique du travail); la croyance selon laquelle il fallait mieux rémunérer les joueurs francophones pour les convaincre de quitter le Québec; les problèmes linguistiques liés à la présence d'un joueur qui ne parle pas l'anglais au sein de l'équipe. Ainsi, d'après Lavoie, la culture du Québec et celle de la LNH (anglophone) entraient en conflit à cause de cette manière stéréotypée de représenter la culture québécoise dans le monde du hockey, au détriment des joueurs francophones qui n'étaient pas des vedettes.

Les explications structurelles tiennent compte des différences de pouvoir (politique, économique, etc.) entre les anglophones et les francophones et font assez nettement valoir que la sous-représentation des francophones découle de la discrimination au hockey professionnel et dans d'autres sports (amateurs). Souvent, les athlètes francophones de talent n'étaient pas choisis pour les équipes nationales parce qu'ils faisaient l'objet de discrimination de la part des cadres anglophones en charge des sélections. Coulombe et Lavoie (1985) allèguent que les joueurs francophones entraient à la LNH essentiellement dans les postes pour lesquels il y avait des mesures objectives de la performance – les statistiques indiquant clairement qu'un gardien de but est meilleur qu'un autre et, avec presque le même degré de clarté, qu'un joueur d'avant est meilleur qu'un autre. L'évaluation du jeu d'un défenseur est plus subjective. Lorsqu'un joueur francophone était objectivement le meilleur, il était sélectionné. Les évaluations plus subjectives ouvraient la voie aux stéréotypes et à la discrimination. Nous remarquons qu'aucune analyse semblable n'a été effectuée en ce qui a trait aux sports amateurs au Canada.

Le conflit entre les explications culturelles et structurelles s'est exacerbé en 1992 dans le cadre d'un débat théorique dans le *Sociology of Sport Journal*, lequel a été suscité par la publication de deux articles, l'un de Phil White, de l'Université McMaster, et l'autre de Jim Curtis, de l'Université de Waterloo (White et Curtis, 1990a; 1990b), qui privilégiaient une explication culturelle des différences entre les francophones et les anglophones en ce qui concerne la participation au sport. Les articles examinaient des données issues d'un sondage national effectué en 1976 au Canada qui révélaient que le taux de participation des francophones au sport de compétition était plus faible que celui des anglophones (alors que le taux de participation des francophones au sport récréatif était plus élevé). Selon les deux articles, les données appuient une interprétation fondée sur des « différences de valeurs », soit qu'il y a des différences entre anglophones et francophones en matière d'orientation vers la réussite (plus marquée chez les anglophones) qui expliquent les différences sur le plan de la participation au sport de compétition. White et Curtis (1990b) signalent aussi qu'au Canada, les différences de valeurs sont en partie attribuables aux différences entre anglophones et francophones en ce qui concerne la socialisation scolaire (c'est-à-dire qu'avant la Révolution tranquille, les écoles francophones participaient rarement au sport interscolaire). Des commentaires critiques sur ces articles, par des chercheurs de l'Université de Montréal (Laberge et Girardin, 1992; McAll, 1992), optent plutôt pour une interprétation structurelle, en faisant état d'une longue histoire d'inégalité structurelle entre francophones et anglophones au Québec, laquelle s'est traduite par une discrimination dans plusieurs aspects de la vie, dont le sport. Curtis et White (1992) ont répondu en réaffirmant leur explication culturelle et en fournissant des données supplémentaires.

De tels débats théoriques sont souvent caractérisés par une dichotomie – on est invité à accepter l'une ou l'autre explication des différences dans la participation au sport, et de la sous-représentation des francophones au sein des équipes nationales. Toutefois, les explications de la vie sociale sont souvent beaucoup plus complexes et nuancées. Il existe des preuves manifestes, résumées par White et Curtis (1990a, 1990b), de l'existence de différences culturelles entre anglophones et francophones au Canada, ainsi que d'une longue histoire d'inégalité structurelle et de discrimination. La question reste à savoir, comme le suggèrent Laberge et Girardin (1992), dans quelle mesure les différences culturelles découlent de l'inégalité structurelle, c.-à-d. du fait que les francophones subissent la discrimination et lui résistent.

Peu de personnes interviewées dans le cadre de la présente étude ont relié la popularité de sports particuliers au sein d'un groupe linguistique ou de l'autre à des questions linguistiques ou à des obstacles linguistiques à la participation. Certaines ont mentionné l'existence d'une partialité au détriment des francophones dans les sports d'équipe. Selon l'une d'elles : « On voit des équipes qui sont principalement anglophones, qui s'entraînent dans les régions anglophones et que l'entraîneur est un anglophone. C'est particulièrement le cas pour les sports collectifs/sports d'équipe. Il faut séparer les sports d'équipe et les sports individuels. C'est bien évident que les entraîneurs ont une tendance de regrouper les athlètes pour créer un niveau d'homogénéité sur l'équipe. » Selon la liste la plus récente dont nous disposons, qui date de novembre 2004, la répartition entre athlètes brevetés anglophones et francophones dans les sports d'équipe était de 90/10, contre 75/25 dans les sports individuels. On trouvera à l'annexe A un tableau indiquant le nombre de membres dans les équipes, par sport et langue de prédilection.

## **B. EMLACEMENT DES CENTRES CANADIENS DU SPORT ET DES SIÈGES DES ONS**

Au cours des dernières années, on s'est beaucoup penché sur l'emplacement des centres canadiens du sport et des sièges des ONS et son lien avec la représentation des anglophones et des francophones au sein des équipes nationales. Une bonne partie de ce débat a été alimenté par la décision de Synchro Canada de déménager son siège de Montréal à Toronto. Cinq ans plus tard, Synchro Canada a réinstallé ses pénates à Montréal. Lorsque l'organisme avait décidé de déménager à Toronto, on avait beaucoup discuté des répercussions sur les athlètes, car une bonne partie de l'équipe était francophone. La nage synchronisée est un sport historiquement identifié aux francophones et les deux groupes linguistiques sont actuellement bien représentés au sein de l'équipe nationale, avec 14 des 30 athlètes brevetés déclarant le français comme langue de prédilection en novembre 2004. Le centre d'entraînement de l'équipe nationale de nage synchronisée, qui était jusqu'à tout récemment situé à Etobicoke (Ontario), se trouve maintenant à Montréal (Québec). Presque la moitié des membres de l'équipe

nationale étant des francophones, il ne semble pas que le fait que le centre d'entraînement ait été en Ontario durant les cinq dernières années ait entraîné une sous-représentation des francophones. Toutefois, il est peut-être encore trop tôt pour évaluer avec certitude l'incidence du séjour de cinq ans en Ontario ou de l'absence de Synchro Canada du Québec sur le développement de ce sport dans cette province.

On a demandé à des universitaires et à des représentants des ONS et des CCS s'ils estimaient qu'il y avait un lien entre l'emplacement des sièges des ONS et des centres canadiens du sport et la représentation des anglophones et des francophones au sein des équipes nationales. La plupart croient que ce n'est pas le cas, notamment en ce qui concerne le sport de haut niveau. Beaucoup de personnes interviewées pensent que les athlètes de haut niveau s'attendent à devoir déménager à un moment ou à un autre de leur carrière; l'emplacement des ONS, des CCS ou des centres d'entraînement n'a donc aucune incidence sur la représentation des athlètes au sein de l'équipe nationale. Plusieurs ont déclaré que le débat est largement motivé par des considérations d'ordre politique et ne concerne en rien le développement des athlètes de haut niveau. Certains estiment qu'il y a une incidence sur les athlètes, liée à la nécessité de s'adapter à une autre langue et à une autre ville, mais pas nécessairement de répercussions directes sur la représentation d'un groupe linguistique ou de l'autre au sein de l'équipe nationale. Certains pensent que le choix de l'emplacement d'un centre national d'entraînement se fonde sur la disponibilité des entraîneurs et des installations et que les athlètes veulent aller là où ils peuvent avoir accès à ce qu'il y a de meilleur dans ces domaines. Plusieurs ont indiqué que les incidences sur les athlètes peuvent certainement être négatives lorsqu'ils n'ont pas accès à des services adéquats dans les deux langues officielles.

Bon nombre de sièges d'ONS sont situés à Ottawa. Les personnes interviewées estiment que cela a peu d'effet sur les athlètes de haut niveau et pourrait en fait avoir des répercussions positives sur la représentation des francophones et du personnel bilingue au sein des ONS, car le niveau de bilinguisme est élevé parmi la population de la région de la capitale nationale. Selon le recensement de 2001, 44 % de la population y est bilingue, contre 17,7 % pour l'ensemble de la population du Canada.

### **C. ATHLÈTES BREVETÉS**

Le Programme d'aide aux athlètes (PAA) est une importante source de soutien financier pour les athlètes amateurs canadiens de haut niveau. Il contribue à l'amélioration des performances canadiennes aux grandes manifestations sportives internationales telles que les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth, les Jeux panaméricains, les Jeux paralympiques et les championnats du monde. Pour ce faire, les athlètes qui figurent parmi les 16 meilleurs au monde dans leur sport ou ont le potentiel d'y parvenir sont identifiés et reçoivent une aide financière.

En règle générale, les ONS sont financés par Sport Canada selon le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport (CFRS) ou le Cadre de financement et de responsabilité pour les athlètes ayant un handicap (CFRAH). Le sport doit faire l'objet d'une manifestation sanctionnée (championnat du monde, coupe du monde ou championnat équivalent) qui a lieu au moins tous les deux ans. L'ONS concerné doit avoir un programme d'équipes nationales bien articulé, assorti de possibilités appropriées d'entraînement et de compétition (tant au pays que sur la scène internationale) pour chacun des athlètes brevetés recommandés. Son programme d'équipes nationales doit aussi reposer sur des principes d'entraînement à l'année longue prévoyant d'importantes activités d'entraînement quotidiennes. L'ONS doit officiellement surveiller et évaluer les programmes de compétition et d'entraînement des athlètes et appliquer un processus officiel de sélection des athlètes pour les équipes nationales. Les règles et procédures de sélection doivent être publiées et communiquées à toutes les personnes concernées, de même que les procédures d'appel des décisions.

Le soutien du PAA est accordé sous réserve que les athlètes soient disponibles pour représenter le Canada dans les grandes compétitions internationales, y compris les championnats du monde, les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques, qu'ils participent à des programmes de préparation et à des programmes annuels d'entraînement et qu'ils respectent leur entente avec leur organisme national de sport (ONS). L'aide financière du PAA est généralement réservée aux athlètes qui pratiquent des sports bénéficiant d'un soutien financier de Sport Canada selon le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport (CFRS) ou le Cadre de financement et de responsabilité pour les athlètes ayant un handicap (CFRAH).

Les athlètes doivent respecter les critères d'octroi des brevets à titre de membres d'une équipe canadienne participant à des manifestations internationales ou à une ou plusieurs manifestations nationales sanctionnées par l'ONS à de telles fins. Le PAA vise à améliorer le système sportif canadien de haut niveau. Il aide les athlètes de calibre international à satisfaire à leurs besoins en matière d'entraînement et de compétition grâce à des allocations de subsistance et d'entraînement et, s'il y a lieu, au paiement des frais de scolarité.

Les données les plus récentes (novembre 2004) dont dispose Sport Canada révèlent que, sur les 1 524 athlètes brevetés, 225 (18,5 %) ont déclaré le français comme langue de prédilection pour la communication avec Sport Canada et que, parmi les athlètes brevetés, la proportion de francophones s'est relativement maintenue entre 17 % et 18 % depuis 1990. Selon le recensement de 2001, la proportion de francophones (définis comme les personnes dont le français est la première langue officielle parlée) est de 24,1 % au Canada. Cela pourrait donc indiquer que les athlètes francophones sont sous-représentés parmi les athlètes brevetés. Selon Statistique Canada, la définition des anglophones et des francophones peut se fonder sur la langue maternelle, la première langue officielle parlée ou la langue utilisée à la maison. En outre, le recensement de 2001 a révélé que 22 % de la population canadienne parlait français le plus souvent à la maison, soit un peu moins que les 22,9 % qui ont déclaré que le français était leur langue maternelle. La proportion de la population qui parlait anglais le plus souvent à la maison (67,5 %) était nettement supérieure à celle des personnes dont cette langue était la langue maternelle (59,1 %). Statistique Canada explique cela par l'attrait qu'exerce l'anglais sur les membres des autres groupes linguistiques.

De même, le profil culturel et racial du Canada évolue en fonction de l'immigration, car pour beaucoup de nouveaux immigrants, la première langue parlée n'est ni l'anglais ni le français. On peut donc s'attendre aussi à un changement des données démographiques sur les athlètes. Pour évaluer correctement la représentation des francophones et des anglophones parmi les athlètes brevetés, il faudrait disposer de données sur la première langue officielle qu'ils parlent. En d'autres mots, les critères de comparaison qui servent à évaluer la représentation des francophones et des anglophones parmi les athlètes brevetés (ou les athlètes de haut niveau) doivent être les mêmes que pour l'ensemble de la population canadienne. Sinon, on ne peut pas obtenir une évaluation précise et équitable de la représentation linguistique des athlètes.

## **D. CONCLUSIONS**

Il n'est pas clairement établi que la popularité de certains sports au sein d'un groupe linguistique ou de l'autre soit liée à des questions linguistiques ou à des obstacles linguistiques à la participation. Toutefois, il y a des situations où on perçoit au moins la possibilité d'une discrimination contre un groupe linguistique. C'est particulièrement le cas dans les sports d'équipe, pendant le processus de sélection, l'explication pouvant être liée au désir d'assurer l'homogénéité de l'équipe. Il est vrai que dans les sports d'équipe, les équipes nationales ont tendance à compter plus d'anglophones que de francophones. Comme les anglophones constituent les trois quarts de la population canadienne, on peut s'attendre à retrouver cette proportion au sein des équipes nationales (en ce qui concerne les sports d'équipe). Or, les données sur les athlètes brevetés recueillies en novembre 2004 indiquent que 90 % des membres brevetés des équipes dans ces sports sont des anglophones.



On a constaté que l'emplacement des ONS, des CCS ou des centres d'entraînement a peu d'incidence sur la représentation des anglophones ou des francophones au sein des équipes nationales. Il est évident que certains athlètes unilingues préféreraient rester dans leur propre milieu. Toutefois, rien ne prouve que le choix de l'emplacement d'un ONS, d'un CCS ou d'un centre d'entraînement influe sur la représentation des anglophones ou des francophones au sein d'une équipe nationale. Par exemple, il ne semble pas que le déménagement de Montréal à Etobicoke ait eu de répercussions à court terme sur la représentation des francophones au sein de l'équipe nationale de nage synchronisée.

Tout porte à croire que les francophones sont sous-représentés parmi les athlètes brevetés. Il faut cependant tenir compte de la définition des anglophones et des francophones lorsqu'on évalue la représentation des groupes linguistiques parmi les athlètes brevetés. Actuellement, on ne dispose pas de moyens précis de comparer équitablement et avec exactitude la représentation des athlètes à l'aide du critère de la langue de prédilection, comparativement à l'ensemble de la population canadienne.

### **III OBSTACLES À LA PARTICIPATION AU SPORT DE HAUT NIVEAU**

---

#### **A. FACTEURS GÉNÉRAUX**

Selon les personnes interviewées, les questions financières constituent souvent l'obstacle le plus important pour les athlètes de haut niveau. Beaucoup estiment qu'il est très dispendieux de s'entraîner et de faire de la compétition à un niveau avancé. Il est habituellement nécessaire de s'engager à plein temps dans l'entraînement et de voyager pour se rendre à des compétitions nationales et internationales.

L'étendue du Canada de même que la difficulté et le coût associés aux déplacements pour se rendre aux compétitions sont un obstacle pour de nombreux athlètes de haut niveau. Le financement y est certainement en cause, car les frais de déplacement ont un lien avec l'emplacement géographique. Selon certaines personnes interviewées, l'immensité du Canada rend souvent difficile de s'assurer que les athlètes disposent du temps nécessaire pour s'entraîner en équipe. Quelqu'un a d'ailleurs ajouté que le problème posé par la géographie est plus aigu dans les provinces de l'Atlantique, où les possibilités de compétition sont plus rares.

Plusieurs personnes interviewées ont mentionné des obstacles culturels. L'une d'elles a comparé les traditions relatives au soccer au Québec à celles du reste du Canada. À son avis, au Québec, l'enseignement du soccer et l'entraînement connexe sont fondés sur un modèle latin, alors que le modèle suivi dans le reste du Canada est britannique. Par conséquent, lorsque des joueurs du Québec tentent de se tailler une place au sein de l'équipe nationale, ils sont défavorisés en raison de leur style de jeu différent.

#### **B. FACTEURS LINGUISTIQUES**

Les personnes interviewées ne s'entendaient pas quant à l'existence d'obstacles linguistiques à la participation au sport de haut niveau au sein du système sportif canadien. La vaste majorité estime qu'il n'y a pas d'obstacles de ce genre. Beaucoup reconnaissent néanmoins que si des obstacles à la participation existent, ils se manifestent à des niveaux de compétition inférieurs et non dans le sport de haut niveau. Les athlètes rendus au sommet du sport ont surmonté des obstacles, notamment financiers, géographiques, sociaux et linguistiques. Les francophones qui parviennent au sport de haut niveau ont surmonté les obstacles linguistiques. Certaines personnes interviewées affirment que ceux qui réussissent l'auraient fait malgré pratiquement tous les obstacles.

Le rapport de la commissaire aux langues officielles (CLO) de 2000 en fait également mention, soulignant que la présence relativement faible d'athlètes francophones aux niveaux les plus élevés du sport canadien ne peut s'expliquer uniquement par le facteur linguistique.

Certaines personnes interviewées estiment que des obstacles linguistiques à la participation au sport de haut niveau se manifestent dans le cadre du processus de sélection des équipes. Selon elles, la discrimination est souvent difficile à prouver, à cause de la subjectivité du processus dans certains sports. Elles allèguent toutefois que, lorsqu'un entraîneur anglophone sélectionne les membres d'une équipe principalement composée d'anglophones, à compétences et talents égaux, il choisira invariablement les anglophones. Par conséquent, en général, pour être sélectionnés, les francophones doivent être meilleurs que les anglophones. D'autres personnes interviewées ne croient pas que ce type de discrimination ait lieu régulièrement et mentionnent que l'admissibilité des athlètes aux équipes nationales dépend de beaucoup de facteurs intangibles et non quantifiables, notamment le potentiel, la motivation, les habiletés naturelles, l'âge, etc. De fait, selon le rapport de la commissaire aux langues officielles de 2000, on n'a trouvé aucune preuve de ce type de discrimination dans le système sportif canadien, en ce qui concerne le niveau supérieur.

Selon certaines personnes interviewées, les obstacles linguistiques se manifestent aussi par le fait que les athlètes francophones doivent déménager dans des régions ou des environnements où le français n'est pas parlé. Elles allèguent que la performance est alors entravée par l'incapacité de communiquer et un sentiment d'aliénation. La solution proposée par certaines d'entre elles : permettre aux athlètes francophones de s'entraîner tout en restant au Québec, en milieu francophone, et donc rendre des infrastructures équivalentes disponibles dans cette province. Notons toutefois qu'une importante population francophone vit à l'extérieur du Québec. En plaçant exclusivement au Québec les installations ou centres d'entraînement destinés aux francophones – c.-à-d. en mettant en œuvre un système parallèle pour les francophones au Québec –, on pénaliserait les francophones hors Québec de la même manière que, selon certains, le système actuel pénalise les francophones du Québec, puisque ces athlètes seraient obligés de déménager au Québec. Une personne interviewée réfute cet argument selon lequel la nécessité de déménager serait préjudiciable, en déclarant que le problème se pose pour tout athlète de haut niveau, indépendamment de la langue : peut-il rester dans sa propre collectivité et continuer à se développer? En outre, il est reconnu que la langue anglaise a tendance à prédominer et que cela se manifeste par le fait que les membres d'une équipe communiquent en anglais lorsque celle-ci ne comporte qu'un francophone (ou que les francophones y sont minoritaires) et même lorsque les anglophones sont minoritaires. En d'autres mots, l'anglais est souvent la langue utilisée par défaut.

Cette question de réinstallation est liée aux types de sports, certains exigeant plus que d'autres le déménagement des athlètes. Par exemple, le patinage artistique en couple exige que les installations, les deux athlètes et l'entraîneur se trouvent au même endroit. L'un des athlètes doit donc déménager, probablement dans un milieu linguistique différent, à moins que tous deux ne résident dans la même collectivité.

Les personnes interviewées qui sont fermement convaincues que la langue constitue un défi considérable pour les athlètes, même lorsque ceux-ci sont au sommet, estiment qu'on devrait déployer plus d'efforts pour s'assurer que les athlètes unilingues puissent progresser jusqu'au haut niveau. Elles allèguent que plus d'entraîneurs et d'autres membres du personnel qui sont en contact avec des athlètes devraient être bilingues et que les services devraient être offerts dans les deux langues officielles dans le cadre de compétitions provinciales. Sinon, les athlètes francophones éprouveront toujours plus de difficultés à gravir les échelons. En fait, beaucoup de personnes interviewées qui pensent qu'il n'y a pas d'obstacles à la participation au sport de haut niveau estiment que les services et le soutien fournis aux athlètes devraient être accessibles dans les deux langues officielles.

Deux personnes interviewées ont mentionné l'existence d'inégalités dans le financement des athlètes qui favorisent ceux vivant au Québec, car le gouvernement de cette province fournit à ses athlètes un soutien financier plus généreux. En effet, depuis le milieu des années 1990, le gouvernement du Québec s'est beaucoup intéressé au développement des athlètes et a accordé beaucoup plus de financement et d'incitatifs fiscaux aux athlètes de haut niveau. Soulignons que cela pourrait en fin de compte accroître la proportion d'athlètes provenant du Québec et donc celle des francophones à l'échelle nationale ou dans le sport de haut niveau. Toutefois, on ne peut pas considérer cela comme un obstacle pour les athlètes hors Québec ni comme une question qui relève directement de Sport Canada, même s'il y a lieu d'exercer plus de pressions auprès des autres provinces et territoires pour qu'ils augmentent le soutien consenti à leurs athlètes.

### **C. INCIDENCES DES OBSTACLES LINGUISTIQUES SUR LES ATHLÈTES**

Les difficultés liées à la détermination et à la quantification des obstacles linguistiques sont associées au fait que de multiples facteurs contribuent à une participation au sport plus élevée au sein d'un groupe comparativement aux autres et ce, qu'il s'agisse de groupes caractérisés par le sexe, la langue, la race ou la culture. Selon un chercheur universitaire interviewé, il est possible que les différences linguistiques aient entraîné un moindre niveau de participation au sport chez les francophones. Il indique néanmoins ceci : « Mais comme la participation sportive dépend d'une foule de facteurs, il n'est pas possible de cerner précisément l'effet des éventuels obstacles linguistiques. »

Un autre universitaire nous a fait part de la difficulté de déterminer les obstacles

que rencontrent ceux qui sont déjà au sommet. Ils ont surmonté des obstacles ou ceux qu'ils ont dû affronter n'étaient pas suffisamment importants pour les empêcher d'exceller. Par contre, ceux qui ont rencontré les plus gros obstacles et ont décroché ne sont pas dans le sport de haut niveau. Comme l'indique une personne bilingue qui a beaucoup travaillé avec des athlètes francophones et anglophones, « Dans le sport de haut niveau, les athlètes sont jeunes et ils font front, peu importe les difficultés ». Plusieurs universitaires interviewés estiment qu'il faudrait faire plus de recherches sur cette question. L'un d'eux pense qu'il importe de mieux comprendre à quelle étape de la carrière d'un athlète les obstacles linguistiques ont le plus d'incidence et à quel moment on devrait fournir aux athlètes, en particulier aux francophones, le soutien nécessaire pour les aider à s'adapter en milieu anglophone et à apprendre l'anglais.

Plusieurs personnes interviewées estiment que, malgré les obstacles linguistiques, beaucoup d'athlètes, ou la plupart, ne se plaignent pas. L'une d'elles a donné comme exemple les Jeux paralympiques de 2000 à Sydney, pour lesquels les ententes de tous les athlètes étaient en anglais seulement. L'Association québécoise des sports en fauteuil roulant avait alors conseillé à ses membres de ne pas les signer tant que le document n'aurait pas été traduit en français. Toutefois, selon l'organisme, beaucoup d'athlètes ont signé les ententes en anglais par crainte de se mettre à dos leur ONS ou d'autres organismes et de compromettre ainsi leur future carrière sportive, entre autres en n'étant pas brevetés.

Tout porte à croire que certains athlètes éprouvent des difficultés, même dans le sport de haut niveau, qui peuvent avoir des répercussions sur leur carrière sportive. Par exemple, une athlète anglophone bilingue qui s'entraîne au Québec mentionne qu'elle est rarement invitée à présenter des allocutions ou des exposés et qu'elle ne sera jamais « le visage de son sport au Québec » parce qu'elle n'est pas une francophone. Elle ajoute qu'elle ne sait pas s'il s'agit de discrimination directe ou si elle est simplement trop sensible à cette situation. En fait, c'est probablement le sentiment de beaucoup d'athlètes. Ces types de situations peuvent être liés à de la discrimination ou à d'autres facteurs tels que la personnalité de l'athlète, la facilité de s'exprimer de vive voix et le niveau de réussite en compétition. Cela illustre la difficulté de déterminer avec précision quand et comment les obstacles linguistiques se manifestent. Même les athlètes semblent parfois douter que la difficulté soit liée à la langue ou à d'autres facteurs. Néanmoins, dans certaines situations, le bilinguisme a été un atout important pour des athlètes. C'est le cas de Sidney Crosby, que les médias du Québec ont largement présenté non seulement comme un joueur de hockey exceptionnel mais aussi comme un athlète qui a fait des efforts pour apprendre le français lorsqu'il vivait et jouait à Rimouski (Québec). C'est aussi le cas de Marianne Limpert, qui a acquis une notoriété positive en offrant de traduire pour les médias du Québec l'annonce du porte-drapeau des Jeux du Commonwealth de 1998 alors que les organisateurs ne s'étaient pas préparés à répondre aux questions en français.

Pour les athlètes francophones unilingues, la nécessité de déménager à l'extérieur du Québec peut avoir d'importantes incidences sur leurs études et leur capacité de trouver un emploi et d'aller à l'école. Cette question se pose avec moins d'acuité pour les athlètes anglophones, la plupart des régions du Canada ayant une université anglophone, y compris le Québec où l'on en trouve deux grandes à Montréal – l'Université McGill, qui est anglophone, et l'Université Concordia, qui est officiellement bilingue – ainsi que l'Université Bishop's à Lennoxville. De même, les athlètes qui déménagent au Nouveau-Brunswick, où se trouve le Centre canadien du sport Atlantique, ont accès à des universités bilingues. L'impossibilité de travailler ou d'étudier à l'université durant l'entraînement a certainement une incidence à long terme sur la situation financière, l'emploi et la carrière des athlètes, à cause des retards que cela crée dans l'achèvement des études universitaires. Dans la plupart des cas, les personnes interviewées mentionnent que, lorsque les athlètes sont confrontés à cette difficulté, ils sont capables d'apprendre l'anglais assez rapidement et, en fin de compte, de fonctionner entièrement en anglais, notamment dans le cadre de leur travail et de leurs études. En fait, lorsqu'on leur a demandé comment ils avaient abordé les questions linguistiques, la plupart des athlètes qui ont été confrontés à des difficultés linguistiques ont répondu qu'ils avaient réagi en apprenant l'autre langue officielle. D'autres, généralement des anglophones qui s'entraînent au Québec, ont choisi de ne pas le faire mais ils ne pensent pas que cela ait eu des incidences négatives sur leur carrière. Toutefois, nous observons que, à cause de la longue histoire des anglophones à Montréal et de leur présence continue dans cette ville, les athlètes anglophones unilingues qui viennent s'y entraîner n'éprouvent pas les mêmes difficultés que les francophones qui déménagent dans des régions ou collectivités où le français n'est pas parlé.

Les obstacles linguistiques se manifestent aussi au niveau de l'encadrement par les entraîneurs. Les personnes interviewées qui ont mentionné cet élément ont expliqué que, si les deux groupes linguistiques sont touchés, les anglophones sont susceptibles d'en souffrir plus lorsqu'ils doivent s'entraîner en français seulement. Selon elles, contrairement aux francophones unilingues qui ont souvent été exposés à la langue anglaise par l'entremise des médias, en général, les anglophones unilingues peuvent ne pas comprendre du tout le français et n'ont donc pas la moindre idée de ce que leur disent les entraîneurs. Mentionnons toutefois que presque tous les jeunes Canadiens ont été exposés au français à l'école primaire ou à l'école secondaire. Cette question semble se poser beaucoup plus fréquemment lorsqu'il s'agit d'une petite équipe dirigée par un seul entraîneur. La vaste majorité des représentants d'ONS interviewés ont indiqué que leur organisme essaie de faire en sorte qu'il y ait des anglophones et des francophones parmi leurs entraîneurs, pour éviter une situation où aucun d'entre eux ne pourrait communiquer avec un athlète. Le fait d'insister sur la nécessité d'avoir, pour les équipes nationales, un effectif d'entraîneurs apte à fonctionner en français et en anglais est relativement récent et directement attribuable aux études de la commissaire aux langues officielles (CLO) et aux travaux entrepris par la suite par Sport Canada et les ONS. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe plus de cas où la capacité linguistique des entraîneurs est insuffisante; en réalité, la présente étude en a décelé un. Néanmoins, d'après nos

discussions avec les ONS, les athlètes et les gestionnaires de Sport Canada, il est juste de conclure que la situation s'est améliorée ces dernières années.

Certaines personnes interviewées, notamment des entraîneurs, des athlètes et des membres du personnel de centres canadiens du sport, signalent que les obstacles linguistiques se manifestent aussi occasionnellement dans la dynamique des équipes. Elles ont soulevé des cas tels que celui de l'équipe nationale de nage synchronisée ou de duos de l'équipe nationale de volley-ball de plage, où les membres anglophones et francophones se sont grandement encouragés mutuellement à apprendre l'autre langue officielle. À l'opposé, on a cité des cas où des athlètes avaient été ostracisés par leurs coéquipiers parce qu'ils n'appartenaient pas au groupe linguistique majoritaire. Comme l'a expliqué un représentant d'un CCS, « Je connais un athlète qui a fait partie d'une équipe nationale et qui, fondamentalement, a été isolé par la plupart des membres de l'équipe appartenant à un groupe linguistique autre que le sien. » Des commentaires fournis par des athlètes font aussi état d'une telle discrimination au sein des équipes. Comme l'a mentionné un anglophone bilingue au Québec, « Mes coéquipiers font des commentaires sur les athlètes de l'Ouest du Canada et disent qu'ils préféreraient avoir un francophone plutôt qu'un anglophone dans l'équipe, parce que c'est un sport où les francophones prédominent – ils préféreraient avoir l'un des leurs au sein de l'équipe plutôt que quelqu'un de l'extérieur. » Nous estimons que ces commentaires reflètent l'existence probable d'une culture de l'intolérance dans certaines équipes nationales et ce, de la part des francophones et des anglophones, lorsqu'ils appartiennent au groupe majoritaire.

## **D. CONCLUSIONS**

Les principaux obstacles auxquels sont confrontés les athlètes de haut niveau sont de nature financière et géographique. On estime que peu d'athlètes de haut niveau sont confrontés à des obstacles linguistiques à tel point qu'ils doivent abandonner leur carrière sportive à cause de cela ou que leurs performances ou leurs résultats en soient sensiblement affectés. D'après les personnes interviewées, les obstacles d'ordre financier représentent de loin l'élément gênant le plus la participation à tous les niveaux de compétition. Certains indices révèlent d'ailleurs qu'ils auraient mené certains athlètes à abandonner la compétition.

L'existence d'obstacles linguistiques dans le sport de haut niveau est à peine attestée par les entrevues; la plupart indiquent plutôt que, lorsqu'ils existent, les défis ou obstacles linguistiques se présentent avant que l'athlète n'ait atteint un niveau élevé. Ainsi, l'incidence des obstacles linguistiques ne se fait pas sentir dans le sport de haut niveau, car les athlètes concernés ont déjà surmonté ces obstacles ou abandonné la compétition avant de parvenir à ce niveau. En général, lorsqu'ils l'atteignent, les francophones qui réussissent dans le sport de haut niveau ont déjà appris à fonctionner en anglais.

Certains allèguent que les obstacles linguistiques se manifestent dans le cadre du processus de sélection des équipes. Toutefois, l'existence d'une telle discrimination n'a pas été clairement établie par la présente étude, ni par les études antérieures effectuées par la commissaire aux langues officielles.

Il est clair que le fait de passer d'un environnement linguistique à un autre peut présenter des difficultés considérables pour les athlètes. Toutefois, la plupart d'entre eux et des gens qui travaillent directement avec eux pensent que, parce qu'ils sont jeunes, les athlètes sont généralement enclins à apprendre une seconde langue. Cette tendance reste pourtant essentiellement unidirectionnelle car, pour les anglophones, c'est un choix, alors que pour les francophones, c'est une nécessité. La plupart des athlètes ont tendance à reconnaître l'avantage et la nécessité de communiquer dans les deux langues officielles. Ce qui rend souvent cela plus difficile pour eux est le manque de soutien et de services dans leur langue officielle respective et l'absence de soutien social. Certaines personnes interviewées allèguent qu'il faudrait instaurer au Québec un système sportif national parallèle qui fonctionnerait en français. Néanmoins, si un soutien et des services étaient offerts aux athlètes dans les deux langues officielles, quel que soit le lieu de leur entraînement, il n'y aurait aucune raison de préconiser un tel système. D'ailleurs, celui-ci serait discriminatoire à l'égard des athlètes francophones hors Québec. Les mécanismes de soutien et les services bilingues de même que le soutien social n'élimineraient pas les difficultés des athlètes qui déménagent dans un environnement linguistique différent mais ils faciliteraient la transition.

La quantification de l'incidence des obstacles linguistiques sur les athlètes de haut niveau présente certaines difficultés. Les facteurs qui déterminent la réussite d'un athlète sont multiples et ils varient beaucoup d'une personne à l'autre. Parfois, les athlètes eux-mêmes se demandent si c'est la discrimination fondée sur la langue ou d'autres facteurs qui sont en jeu. Cependant, par le temps qu'ils arrivent au sommet de leur sport, les athlètes francophones ont en général déjà appris l'anglais.

Outre les difficultés liées à cette quantification, beaucoup estiment que les athlètes ont tendance à ne pas soulever la question des obstacles linguistiques ni à demander des services dans leur langue officielle de prédilection. Bien que le système sportif soit axé sur les athlètes, ceux-ci pensent souvent qu'ils n'ont pas le pouvoir de présenter des exigences ou de critiquer le système sportif, notamment en ce qui concerne les questions politiques délicates telles que celle des langues officielles. Certains membres de la communauté sportive soupçonnent que les athlètes craignent souvent de se mettre à dos les organismes de sport, et en particulier leur ONS, car cela pourrait nuire à leur carrière sportive, notamment en ce qui concerne la sélection au sein d'une équipe et l'octroi d'un brevet.



Les entraîneurs jouent un rôle fondamental dans la vie et la carrière des athlètes. Les difficultés d'ordre linguistique sont particulièrement évidentes dans ce domaine, notamment au sein des petites équipes nationales. Les plus grandes ont généralement plus d'entraîneurs et ont donc embauché suffisamment de personnel bilingue, à l'insistance de Sport Canada.

La présente étude a mis en lumière un fait troublant : l'intolérance existe, tant chez les entraîneurs que chez les athlètes des équipes nationales, à l'égard des membres du groupe linguistique minoritaire. Nous ne pensons pas que cette situation soit nouvelle, mais plutôt que ce n'est que récemment qu'elle ressort davantage. Nous émettons l'hypothèse suivante : comme les équipes nationales deviennent de plus en plus intégrées, par suite des efforts déployés par Sport Canada et les ONS, elles sont moins homogènes, ce qui accroît le potentiel de discrimination linguistique, raciale ou autre.

## IV L'INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE

---

### A. APERÇU DE L'INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE

La *Loi sur les langues officielles* ne s'applique directement qu'à Sport Canada et non aux ONS. Toutefois, le site Web de Sport Canada présente la politique du Conseil du Trésor sur les langues officielles, qui stipule que l'égalité du français et de l'anglais est reconnue au Canada et que la politique s'applique aux ONS qui reçoivent des fonds fédéraux :

- les institutions fédérales accordant des subventions ou des contributions à des organisations bénévoles non gouvernementales pour des activités, des projets ou des programmes destinés à un public comptant des membres des deux communautés de langue officielle, doivent prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les bénéficiaires des fonds publics respectent l'esprit et l'intention de la *Loi sur les langues officielles* en matière de services au public.

Cet engagement de Sport Canada a été précisé dans le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport (CFRS) qui a été instauré en 1995-1996.

Le CFRS a lancé une série de plans de financement quinquennaux destinés à soutenir 38 des quelque 60 ONS canadiens. Le financement était lié aux objectifs gouvernementaux en matière de politique sociale et sportive, y compris « des attentes minimales dans cinq domaines de la politique sociale : les langues officielles, un système centré sur l'athlète, les femmes dans le sport, les athlètes ayant un handicap, le harcèlement et l'abus dans le sport ». Dans l'entente entre Sport Canada et chacun des 38 ONS, il y était stipulé que le bénéficiaire convenait de tenir compte des langues officielles dans la prestation des services au public ou aux membres.

On a établi une série de mesures à l'intention des ONS, des centres canadiens du sport et des organismes de services multisports (tels que le COC et SIC) touchant des fonds fédéraux. Dès le mois de mars 1999, toute la documentation écrite (règles, politiques, etc.), les sites Web et les services aux athlètes et au public devaient être accessibles dans les deux langues officielles. Les attentes minimales visant les ONS s'échelonnaient comme suit :

- Les documents suivants devaient être offerts dans les deux langues officielles en 1996-1997 :
  - statuts et règlements administratifs;
  - règles et règlements;
  - ententes avec les athlètes;

- critères d'octroi des brevets aux athlètes (à propos du Programme d'aide aux athlètes);
  - critères de sélection des athlètes;
  - appels et audiences.
- Dès le mois de mars 1999, les ONS devaient :
    - avoir adopté une politique sur le harcèlement et des procédures connexes dans les deux langues officielles;
    - être en mesure de répondre aux demandes de renseignements dans la langue officielle de prédilection de l'interlocuteur;
    - être en mesure de rédiger de la correspondance dans l'une ou l'autre langue;
    - fournir aux athlètes des questionnaires d'enquête dans leur langue officielle de prédilection;
    - assurer la prestation de services bilingues dans le cadre de leurs championnats nationaux et des manifestations internationales, y compris les invitations, l'inscription, les annonces, la signalisation et les communiqués;
    - fournir de l'information dans les deux langues officielles sur la page d'accueil de leur site Web;
    - fournir des services bilingues à l'assemblée générale annuelle, dont les invitations, l'inscription et l'information distribuée sur place aux participants, et encourager ceux-ci à s'exprimer dans leur langue officielle de prédilection.

Des attentes similaires ont également été imposées aux centres canadiens du sport (CCS) et aux organismes de services multisports qui accueillent de grandes manifestations sportives.

Peu d'organismes recevant des fonds fédéraux ont satisfait à ces attentes en 1999 et, malgré l'adoption de ces politiques, la mesure dans laquelle le financement devait être lié au respect de ces attentes minimales n'était pas clairement déterminée. Le Comité olympique canadien avait annoncé que ses activités aux Jeux olympiques de 2000 à Sydney seraient beaucoup plus bilingues qu'auparavant (Christie, 2000). Selon un article paru dans un quotidien, « Le gouvernement fédéral menace de priver les centres nationaux d'entraînement (CCS) des fonds qu'il leur verse pour les athlètes olympiques si ces centres ne deviennent pas entièrement bilingues avant le 31 mars 2000. » (Maki, 1999, p. A1) [TRADUCTION] Pourtant, au sujet des ONS, « Denis Coderre, le secrétaire d'État (Sport amateur) de l'époque a déclaré qu'il ne veut pas menacer ainsi les organismes et qu'il préférerait leur fournir des incitatifs et les aider à élaborer un plan axé sur l'amélioration de leur niveau de bilinguisme. » (Clark, 2000, p. S2) [TRADUCTION]

Sport Canada a par la suite intensifié ses efforts pour régler la question du bilinguisme dans le sport canadien. En novembre 1999, Denis Coderre, qui venait d'être nommé secrétaire d'État (Sport amateur), a commandé la première étude de la commissaire aux langues officielles sur cette question après qu'une plainte a été déposée par Caroline Saint-Hilaire, députée du Bloc Québécois (Maki, 1999; *Globe & Mail*, 1999; *Les langues officielles dans le système sportif canadien*, Commissariat aux langues officielles).

L'annexe A12 du CFRS 2005-2010 stipule que chaque organisme doit adopter « [...] une politique sur les langues officielles [qui] devrait décrire comment l'organisation s'engage à promouvoir les deux langues officielles dans le cadre de ses opérations. Cette politique devrait englober l'usage du français et de l'anglais dans la prestation des services aux athlètes au sein du système sportif de même que dans les communications avec le public. »

L'ESA de 2005 effectuée par Les Associés de recherche EKOS révèle une certaine insatisfaction quant à l'accès aux services dans la langue officielle de prédilection des athlètes. Sur les 511 athlètes sondés, 9 % (n=48) ont mentionné que certaines améliorations étaient nécessaires dans ce domaine. Nous résumons les réponses dans le Tableau IV-1, par langue maternelle et langue de prédilection.

**Tableau IV-1 Services qui devraient être améliorés sur le plan de l'accès dans les deux langues officielles, par langue officielle**

Service	Langue maternelle		Langue de prédilection	
	Anglais (n=23) %	Français (n=25) %	Anglais (n=23) %	Français (n=25) %
Information technique	4	49	4	51
Services de réadaptation	26	19	29	16
Services d'entraîneurs	13	42	12	43
Information à l'intention de l'équipe nationale	24	55	23	57
Services de médecine sportive / sciences du sport	33	34	36	32

Source : Étude de 2005 sur la situation de l'athlète (ESA), Les Associés de recherche EKOS.

Nota : n=nombre d'athlètes ayant répondu.

Les répondants de l'ESA pouvaient mentionner plus d'un service pour lesquels ils préconisaient un meilleur accès dans la langue officielle de prédilection. Les résultats de l'enquête indiquent que, dans l'ensemble, une plus forte proportion de francophones ont mentionné plusieurs services qu'il faudrait améliorer. Étonnamment, une plus grande proportion d'anglophones ont fait part de leur insatisfaction à l'égard des services de réadaptation offerts en anglais. Une explication possible : comme certaines personnes qui travaillent dans les services de réadaptation ne parlent ni le français ni l'anglais, les athlètes ont réagi à l'absence de compétences linguistiques en anglais ou en français chez certains fournisseurs de services engagés par les CCS.

## B. SPORT CANADA

Sport Canada, le principal organisme fédéral responsable de l'exécution des programmes de sport, joue un rôle important dans le système sportif canadien, mais il n'en est que l'un des nombreux partenaires. Une bonne partie de l'activité et de la prise de décisions en matière de sport se situe au niveau provincial.

Les études antérieures effectuées par la commissaire aux langues officielles ont fait état d'une capacité bilingue insuffisante parmi les hauts fonctionnaires et les agents de programme de Sport Canada. Au dire de membres du personnel de Sport Canada et d'un représentant du Commissariat aux langues officielles, Sport Canada a nettement progressé en matière de capacité linguistique interne et réussit beaucoup mieux à donner l'exemple dans ce domaine.

Pour Sport Canada, les plus importants défis liés à la question du bilinguisme dans le sport de haut niveau sont liés à sa capacité à convaincre les ONS de respecter leurs obligations et à leur fournir un soutien adéquat pour qu'ils puissent le faire. Sport Canada doit travailler continuellement avec eux pour s'assurer que la question des langues n'est pas ignorée et qu'ils sachent qu'ils disposent du soutien financier nécessaire pour l'acquittement de leurs obligations. En sa qualité d'organe national chapeautant le sport, Sport Canada assume un rôle pivot en signalant aux ONS, aux OPS et aux autres organismes directeurs de sport que les langues officielles occupent une place prépondérante dans la culture et l'identité canadiennes et que les athlètes appartenant aux deux groupes linguistiques doivent avoir des chances égales de réussir dans le sport de haut niveau. Les gestionnaires de Sport Canada interviewés reconnaissent les difficultés associées à la mise en œuvre du bilinguisme dans de nombreux ONS au Canada, ainsi que la nécessité de fournir le soutien et l'orientation nécessaires aux organismes qui en ont besoin.

D'autres personnes interviewées estiment que Sport Canada ne peut influencer directement sur le comportement des ONS d'une manière qui agira directement sur les athlètes. Elles allèguent que les éléments que Sport Canada peut surveiller, tels que la disponibilité de documents dans les deux langues officielles et le bilinguisme des sites Web, jouent très peu sur les services et le soutien fournis aux athlètes. Autrement dit, Sport Canada peut influencer les ONS au niveau administratif mais non au-delà; pourtant, Sport Canada fournit des fonds aux ONS dans le cadre du CFRS, lequel exige de ceux-ci de satisfaire à des critères en matière de langues officielles qui dépassent le niveau administratif.

La plupart des personnes interviewées, y compris des représentants du Commissariat aux langues officielles, estiment que Sport Canada garantit maintenant mieux l'accès pour les athlètes appartenant aux deux groupes linguistiques. Selon certaines d'entre elles, Sport Canada a notamment réalisé des progrès considérables en ce qui concerne le bilinguisme dans le cadre de Jeux et de compétitions. Toutefois, quelques-uns ajoutent que Sport Canada n'a pas pris les mesures nécessaires contre les

organismes qui ne satisfont pas aux exigences en matière de bilinguisme stipulées dans les contrats de responsabilité. Par conséquent, le respect des exigences ne dépend que de la bonne volonté des organismes concernés.

## **C. ORGANISMES NATIONAUX DE SPORT**

### **1. La langue de fonctionnement**

Selon les études antérieures effectuées par la commissaire aux langues officielles, la plupart des organismes de sport sont dirigés par des bénévoles et fonctionnent en anglais seulement. De plus, ces études ont démontré que les directeurs bénévoles des ONS et leur personnel professionnel manquent de compétences linguistiques en français. La plupart des représentants des ONS interviewés ont signalé que quelques membres de leur personnel sont bilingues, et quelques-uns que certains membres de leur conseil d'administration le sont. Tous ont avoué que les réunions de leur conseil d'administration se déroulent en anglais seulement. Toutefois, un ONS, Canada Alpin, invite les gens à s'exprimer en français s'ils le préfèrent. Un autre francophone interviewé, d'un OPS du Québec, pense que c'est bien beau d'encourager les gens à s'exprimer en français mais que cela ne rime à rien si la plupart des personnes présentes ne peuvent pas comprendre ce qui se dit en français.

Sport Canada fournit un soutien aux organismes nationaux de sport en vertu d'ententes quinquennales de financement et de responsabilité, qui s'inscrivent dans le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport (CFRS), l'outil permettant de déterminer les conditions d'admissibilité, de calculer les niveaux de financement et de relier l'attribution des fonds aux objectifs fédéraux en matière de sport et de politique sociale. Les accords de contribution signés par les ONS contiennent une clause relative aux langues officielles qui engage ces derniers à satisfaire à des exigences précises en matière de bilinguisme.

L'étude menée par la commissaire aux langues officielles en 2000 révèle que les attentes minimales stipulées dans les accords de contribution ne garantissaient pas que des francophones soient intégrés dans les activités des ONS. En réalité, c'est encore le cas aujourd'hui – plusieurs personnes interviewées pensent que des obstacles linguistiques à la participation au sport de haut niveau sont liés au fait que les ONS sont principalement gérés par des anglophones et que la plupart des ONS n'ont pas établi les structures nécessaires pour accueillir les francophones et assurer leur entière intégration.

À de rares exceptions près, on envoie les comptes rendus des réunions officielles des conseils d'administration des ONS d'abord en anglais et – souvent mais pas toujours – plus tard en français. Comme l'a expliqué un administrateur d'ONS, ces documents sont d'abord rédigés en anglais et c'est cette version qui est la première disponible. Elle est envoyée avant la version française parce que les membres du conseil d'administration,

qu'ils soient francophones bilingues ou anglophones, préfèrent recevoir les comptes rendus le plus tôt possible après la réunion pour en vérifier l'exactitude alors qu'ils peuvent encore bien se rappeler ce qui s'y est passé. La plupart reconnaissent que ce n'est pas une solution idéale mais laissent entendre que c'est la façon la plus logique de procéder des points de vue de l'administration et de la diligence raisonnable. Toutefois, ici encore, on constate qu'il y a un « coût ethnique » pour les francophones, dans la mesure où ils sont présumés bilingues.

Pour ce qui est de la traduction des documents, une étude des relations linguistiques au sein de Sport interuniversitaire canadien et de Hockey Canada (Donnelly et coll., 2002) révèle les véritables conséquences des problèmes de traduction. Par exemple, la règle d'admissibilité de Sport universitaire canadien (SIC) (anciennement l'USIC) se prêtait à une interprétation différente selon qu'il s'agissait de la version anglaise ou de la version française, les deux n'étant pas exactement identiques. Comme la version anglaise l'emporte en cas de différend, des équipes ou des athlètes francophones risquaient d'être défavorisés. En outre, Hockey Québec a eu beaucoup de problèmes de traduction concernant des documents de Hockey Canada (alors l'ACH), notamment :

- Les retards dans la réception de documents traduits étaient parfois tels que le texte français était déjà périmé lorsqu'il arrivait. Le personnel recevait des invitations traduites pour des manifestations qui avaient déjà eu lieu. Un membre du personnel a déclaré ceci : « Souvent, on recevait la version française du règlement administratif plusieurs mois après la distribution en anglais. Si les entraîneurs et les arbitres ne reçoivent pas le livre de règlements mis à jour avant août ou septembre, c'est trop tard. Ils sont déjà dans les arénes en train de travailler avec les jeunes et ils doivent être au courant des modifications et des nouveaux règlements... » Des programmes de l'ACH qui devaient être immédiatement mis en œuvre ont aussi été reportés.
- Des traductions effectuées par l'ACH étaient pleines d'erreurs, parfois au point d'être inintelligibles. Il a fallu soigneusement corriger tous les documents traduits envoyés par l'ACH et détruire des milliers d'exemplaires de livres ou de documents à cause d'erreurs de traduction.
- Les conséquences potentiellement graves des erreurs de traduction sont devenues évidentes dans la situation suivante : un document en anglais sur la commotion cérébrale indiquait qu'après avoir reçu un coup violent à la tête, un joueur ne devrait pas être autorisé à jouer durant le reste du MATCH; dans la version française fournie par l'ACH, on indiquait que le joueur ne devrait pas être autorisé à jouer durant le reste de la PÉRIODE.

Dans tous les exemples susmentionnés et même dans certaines des solutions proposées par des anglophones, les francophones sont appelés à consacrer plus de temps et de travail – c'est ce que Meisel et Lemieux (1972) appellent le « coût ethnique ».

Dans l'ensemble, les représentants d'ONS que nous avons interviewés font état de certains progrès réalisés en ce qui concerne l'augmentation du niveau de bilinguisme au sein de leurs organismes. Toutefois, cela varie selon les ONS. La plupart reconnaissent qu'ils ne sont pas aussi bilingues qu'ils pourraient l'être. Par exemple, certains sites Internet ne sont pas traduits ou le sont mal. Le recrutement de personnel bilingue qualifié reste un défi pour la plupart des ONS. Leurs représentants indiquent qu'il est souvent difficile d'embaucher et de conserver du personnel très qualifié et bilingue car, généralement, les personnes bilingues ont de meilleures perspectives d'emploi et sont donc attirées par d'autres postes mieux rémunérés. Les personnes interviewées conviennent que la capacité d'un ONS à satisfaire aux exigences du CFRS de Sport Canada est liée à sa taille, à ses moyens financiers et à ses antécédents en matière de bilinguisme. Il est clair que les grands ONS plus riches disposent de ressources financières et humaines plus imposantes que les plus petits, lesquels sont souvent gérés par des bénévoles. En général, les ONS dont les antécédents en matière de bilinguisme sont bien enracinés – habituellement en raison de la popularité du sport au Québec, tel que le hockey, le ski alpin ou le patinage artistique – se sont assez facilement adaptés aux exigences du CFRS de Sport Canada relatives au bilinguisme.

Le recrutement des bénévoles reste aussi un défi, car il est souvent difficile pour les ONS de trouver des bénévoles qualifiés et le choix serait encore plus restreint si l'on exigeait aussi qu'ils soient bilingues. Néanmoins, comme l'indique un francophone interviewé qui appartient à un ONS : « lorsque vient le temps d'élire le président d'un ONS, il faut que cette personne soit bilingue et cela devrait être une exigence et même la norme pour les ONS. » Il semble donc qu'on ne peut pas raisonnablement exiger que tous les bénévoles soient bilingues, mais que le président bénévole d'un ONS devrait être bilingue. Un autre francophone interviewé ne juge pas nécessaire que tous les administrateurs soient bilingues, dans la mesure où des membres clés du conseil d'administration le sont. Une autre difficulté liée à la représentation au sein de ces conseils : il importe d'assurer celle des autres groupes visés par l'équité en matière d'emploi tels que les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Le nombre de membres du conseil d'administration d'un ONS étant nécessairement restreint, il est difficile d'y assurer la représentation de tous les groupes. Toutefois, cela ne doit pas constituer une excuse pour ne pas s'efforcer, de façon raisonnable, d'y inclure des francophones. En fait, le CFRS exige qu'on tienne compte de la représentation des athlètes, de l'équilibre entre les sexes, de la langue et des personnes handicapées lorsqu'on choisit les membres du conseil.

La question de la traduction simultanée a été soulevée au cours de quelques-unes de nos entrevues avec des représentants d'ONS. Plusieurs estiment que son coût est prohibitif, que son utilisation ne serait pas une bonne affectation des ressources qui sont déjà peu abondantes et qu'elle n'est pas vraiment nécessaire puisque la plupart des francophones qui œuvrent au niveau de la direction des ONS sont bilingues. Toutefois, un représentant d'ONS a mentionné que, lorsque son ONS est informé à l'avance que des personnes qui ne parlent pas l'anglais seront présentes, il fournit une traduction simultanée. « Nous prévoyons actuellement une grande réunion, à laquelle nous invitons



des entraîneurs francophones qui ne sont pas nécessairement bilingues et, pour cette réunion, nous avons l'intention de recourir à la traduction simultanée. »

## **2. La prestation de services aux athlètes**

Aucun athlète interviewé n'a fait part de préoccupations ou de difficultés liées à la langue dans le cadre de sa relation actuelle avec son ONS. Certains ont rencontré des difficultés, généralement durant la transition des niveaux supérieurs de compétition provinciale au niveau national, mais aucun n'en éprouve encore actuellement. En général, les athlètes semblent détachés ou peu préoccupés de la question de la langue. Par exemple, lorsqu'on l'a interrogé sur la qualité des services offerts dans sa langue officielle de prédilection, un athlète anglophone bilingue qui s'entraîne au Québec dans un sport généralement associé aux francophones, a répondu ceci : « Je ne sais pas. Si les documents sont en français, je les lis en français. Je n'ai jamais demandé qu'on les traduise. » Un autre a indiqué qu'il reçoit toute la documentation de son ONS en anglais, sa langue de prédilection, alors qu'auparavant, il en recevait la majeure partie en français.

En général, les représentants d'ONS interviewés ont indiqué que leurs organismes satisfont aux besoins des athlètes appartenant aux deux groupes linguistiques en embauchant des entraîneurs qui sont capables, en tant que groupe, d'encadrer tous les athlètes. Nous constatons cependant que ce n'est pas l'avis de tous les athlètes interviewés, alors qu'un athlète a signalé que, dans un cas, l'entraîneur n'a pas voulu s'adapter aux athlètes francophones de l'équipe. Les représentants d'ONS ont ajouté que leurs organismes fournissent toute la documentation officielle aux athlètes dans leur langue de prédilection et que des membres du personnel administratif et de la direction sont bilingues. Mentionnons qu'il s'agit en général de grands ONS, avec une présence considérable de francophones au sein des équipes nationales. Cela ne va pas dans le même sens que les résultats de l'ESA résumés dans le tableau IV-1, selon lesquels certains athlètes anglophones et francophones estiment qu'il faut améliorer l'accès à l'information concernant l'équipe nationale dans les deux langues officielles.

Les représentants d'ONS interviewés justifient notamment comme suit les incitatifs qui encouragent leur organisme à satisfaire aux besoins des athlètes anglophones et francophones : l'organisme étant national, il doit refléter la dualité du Canada; le niveau d'intérêt pour le sport est élevé dans les régions anglophones et francophones; il importe d'aider les athlètes et de favoriser leur développement.

Plusieurs personnes interviewées ont mentionné les difficultés qu'éprouvent les athlètes, et notamment les jeunes, lorsqu'ils passent d'un environnement linguistique à l'autre. Dans de telles situations, peu de soutien émotionnel est offert et on est très peu sensibilisé aux différences culturelles qui ne sont pas simplement liées à la langue et à l'incapacité de communiquer à un niveau adéquat. En outre, des recherches ont révélé que les jeunes athlètes ont souvent des habiletés physiques moins poussées et sont donc moins aptes à s'adapter à un milieu d'entraînement dans lequel ils ne comprennent pas les

instructions qu'on leur donne. Les athlètes plus âgés et ceux qui ont participé plus longtemps au sport de haut niveau éprouvent moins de difficultés à s'adapter à un environnement linguistique différent. De plus, à ce stade de leur carrière sportive, la plupart d'entre eux ont déjà appris l'anglais, la « lingua franca ».

Nous avons effectué une analyse des sites Web en vue d'évaluer le niveau de bilinguisme des sites des ONS, des OSM et des CCS financés par Sport Canada. En suivant les liens sur le site Web de Sport Canada et en cliquant sur ceux qui mènent aux ONS, OSM et CCS, on ouvre une page qui contient l'annonce suivante : « Vous quittez maintenant le site Web du Patrimoine canadien. Veuillez prendre note que les politiques et les règlements qui régissent les sites Web du gouvernement du Canada, y compris les exigences relatives aux langues officielles, cessent immédiatement de s'appliquer. » Ceci est significatif car ces liens mènent à des organismes qui reçoivent un financement fédéral et qui ont tous accepté, dans le cadre du CFRS, de respecter la politique linguistique fédérale.

En avril 2005, nous avons visité les sites Web de 54 organismes nationaux de sport qui reçoivent des fonds de Sport Canada (les pages d'accueil et vérifications ponctuelles de plusieurs autres pages), avec les résultats suivants :

- Un site, celui du karaté, ne fonctionnait pas en avril 2005, ni à la fin mai 2005 lorsque nous l'avons de nouveau visité.
- Dans 29 sites, une page d'introduction offrait le choix entre l'anglais ou le français, ce qui menait à des pages d'accueil parallèles et à d'autres pages en anglais et en français, approximativement égales.
- Deux sites (la crosse et le hockey sur luge) avaient des pages d'entrée bilingues, mais en cliquant sur « Français », on ouvrait une page d'accueil en anglais contenant un lien « Français » vers des pages parallèles.
- Un site (le racquetball) utilisait l'anglais et le français parallèlement sur les mêmes pages.
- Sept sites (le badminton, le hockey sur gazon, l'aviron, le squash, le volley-ball, le ski nautique et la lutte) avaient une page d'accueil en anglais, mais aussi des liens vers des pages parallèles en français.
- Les 11 sites consacrés aux sports suivants avaient des pages parallèles en anglais et en français, avec moins de contenu en français :
  - tir à l'arc;
  - ballon sur glace (on y indiquait que les pages en français étaient en cours de révision);
  - cyclisme (avec des annonces publicitaires en anglais dans les pages en français);
  - hippisme (s'ouvrait sur une page en anglais et avait une page d'accueil différente en français, avec un niveau de production moins important);

- football (les pages en français étaient en construction);
  - luge (les pages en français contenaient des passages en anglais);
  - parachutisme (avait moins de contenu en français);
  - rugby (avait des annonces publicitaires en anglais dans les pages en français);
  - ski de fond (contenait quelques liens « l'anglais seulement » sur les pages en français);
  - triathlon (avait moins de contenu en français);
  - voile (avait moins de contenu en français).
- Trois sites (5 quilles, 10 quilles et ski pour handicapés) n'ont que des pages en anglais, mais le site consacré au ski pour handicapés ne fonctionne pas entièrement.

Cela indique clairement que certains ONS continuent à offrir aux athlètes et au grand public de l'information dans une seule langue, en général l'anglais, ou à fournir une information inadéquate en français.

## **D. ORGANISMES PROVINCIAUX DE SPORT**

Bien que les OPS ne soient pas assujettis aux exigences en matière de bilinguisme, ils jouent un rôle important dans le développement des athlètes et la transition à partir du niveau provincial/territorial. Il ressort manifestement des entrevues avec des athlètes et des représentants des OPS qu'il y a des problèmes d'ordre linguistique à l'échelon provincial. Nombre d'athlètes ont dit avoir éprouvé des difficultés sur ce plan lorsqu'ils ont déménagé d'une province à une autre. Un a même déclaré ceci : « Je pouvais m'exprimer dans le français que j'ai appris au secondaire mais les autres athlètes se moquaient de moi et je me suis senti étranger. Lorsque je parlais en français, ils se moquaient de moi. L'entraîneur ne s'adressait à moi qu'en français. J'ai vécu une expérience tellement éprouvante que j'ai quitté le sport pendant un an ou deux. » Et un autre : « Ma première année au Québec a été la plus difficile. Je recevais toute l'information de la fédération du Québec en français. Je n'avais aucune idée de ce qu'ils voulaient me dire. Depuis, ils ont corrigé cette situation. » Pour d'autres athlètes, l'expérience a été généralement beaucoup moins pénible et, en fin de compte, tous les athlètes s'estiment satisfaits de leurs progrès et heureux d'avoir eu cette possibilité de devenir bilingues.

## **E. CENTRES CANADIENS DU SPORT**

### **1. La langue de fonctionnement**

Selon des études antérieures effectuées par la commissaire aux langues

officielles, la plupart des organismes de sport fonctionnent en anglais seulement et les directeurs bénévoles des ONS et leur personnel professionnel manquent de compétences linguistiques en français. La plupart des CCS fonctionnent principalement en anglais, à l'exception de celui de Montréal, où le français domine, et de celui de l'Atlantique, qui utilise habituellement les deux langues officielles.

Les membres des conseils d'administration des CCS de l'Ouest sont rarement francophones. Néanmoins, tous ceux que nous avons interviewés indiquent que certains sont bilingues mais pas nécessairement francophones. Cette situation est largement attribuable au fait que ces membres sont pour la plupart des bénévoles et qu'on trouve dans l'Ouest très peu de francophones qualifiés pour de telles fonctions. Tous les conseils d'administration des CCS, sauf celui de Montréal, fonctionnent en anglais, et leurs comptes rendus sont rédigés en anglais seulement. Le CCS de Montréal fonctionne surtout en français.

Comme pour les ONS, certains représentants de CCS interviewés indiquent que leur CCS avait de la difficulté à recruter du personnel bilingue qualifié; c'est particulièrement vrai dans l'Ouest canadien. Certains signalent qu'ils ont embauché du personnel bilingue pour satisfaire aux exigences en matière de bilinguisme. D'autres, comme les membres du personnel du CCS du Manitoba, prennent des cours de français en vue d'y améliorer le niveau de bilinguisme. Quelques-uns des interviewés ont déclaré qu'ils aimeraient perfectionner leurs connaissances linguistiques.

## **2. La prestation de services aux athlètes**

Tous les représentants de CCS interviewés ont affirmé pouvoir, si on leur demande, fournir aux athlètes des services dans les deux langues officielles. Tous les représentants des CCS de l'Ouest ont précisé que la demande de services en français était pratiquement inexistante. Ils ont ajouté que les athlètes qui viennent dans leurs centres le font de leur plein gré et savent qu'ils vont vivre dans un milieu anglophone. Plusieurs personnes interviewées soutiennent que les athlètes choisissent de vivre dans un milieu anglophone en partie pour apprendre l'anglais. L'une d'elles pense que, si l'on modifiait le système de telle sorte que les athlètes soient obligés de déménager dans l'Ouest canadien, il serait logique de veiller à ce que des fournisseurs de services bilingues soient facilement accessibles. Toutefois, comme on l'a déjà mentionné, ce n'est pas le cas actuellement.

Certains représentants de CCS interviewés ont dit déployer des efforts considérables pour s'assurer que des fournisseurs de services bilingues sont à la disposition d'un athlète qui a besoin d'un service en français. Ils ont toutefois souligné qu'il est difficile de conserver de tels fournisseurs sur leur liste parce que la demande de tels services est très faible. Un gestionnaire de CCS mentionne qu'en 11 ans, aucun athlète n'a demandé de service en français. Pourtant, il y a eu des athlètes francophones ne connaissant pratiquement pas l'anglais qui se sont entraînés au centre. Des

représentants du CCS de l'Ontario ont signalé que sur environ 800 athlètes qui se sont entraînés dans ce centre l'an dernier, quatre seulement se sont déclarés francophones sur leur formulaire d'admission. On peut se demander pourquoi des athlètes n'utilisent pas des services dans leur langue de prédilection lorsque ceux-ci leur sont offerts. L'ESA de 2005 fait état d'un léger écart entre le nombre d'athlètes brevetés qui ont indiqué le français comme langue de prédilection et celui des athlètes dont c'est la langue maternelle. Sur les 511 athlètes sondés, 20 % ont signalé le français comme langue maternelle. Lorsqu'on a utilisé une autre définition du mot « francophone », fondée sur la langue officielle de prédilection, 19 % ont indiqué le français. Cela peut être un indicateur de l'assimilation, de la qualité de l'information disponible en français ou d'un désir d'immersion en anglais, comme le pensent certains cadres des CCS.

Quelques membres du personnel des CCS émettent l'hypothèse selon laquelle les athlètes sont déterminés à apprendre l'anglais et préfèrent donc une immersion complète en milieu anglophone. Autres possibilités : les athlètes ne savent pas que ces services leur sont accessibles ou hésitent, par crainte ou timidité, à dire qu'ils préfèrent recevoir un service particulier en français. Des cadres des CCS ont mentionné que des athlètes ont refusé des services en français même lorsqu'on leur en avait offerts. Cela n'est pas incompatible avec l'opinion de certains universitaires et représentants d'OPS du Québec qui estiment que les athlètes francophones ne sont pas enclins à défendre leurs droits, par crainte d'être considérés comme des fauteurs de troubles. Un universitaire a déclaré ceci : « Ils (les athlètes francophones) ne revendiqueront pas leurs droits. Ils continueront à fonctionner en anglais seulement parce qu'ils ne veulent pas devenir des moutons noirs – ils veulent faire partie de l'équipe nationale. »

Des représentants de CCS de l'Ouest ont affirmé avoir du personnel bilingue qui est prêt à fournir aux athlètes une aide sous forme de traduction, lorsqu'ils en ont besoin. Ce personnel bilingue peut aussi accompagner chez le médecin, le physiothérapeute et d'autres fournisseurs de services les athlètes qui ont besoin d'un interprète. Toutefois, cela peut poser des problèmes liés à la confidentialité et au secret professionnel du médecin.

Certains membres du personnel des CCS ont exprimé leur frustration quant à l'insistance sur le bilinguisme dans le cadre de leur responsabilité à l'égard de Sport Canada. Ils estiment que les CCS sont essentiellement chargés de produire l'excellence sportive et devraient donc être évalués en fonction de leur capacité à le faire et non de questions liées au bilinguisme. Cela ne signifie pas qu'ils refuseraient aux athlètes francophones l'accès à des services en français s'ils en demandaient; ils pensent simplement que les exigences en matière de responsabilité sont mal orientées. Ce sentiment trouve aussi un écho chez certains ONS, qui remettent en question l'intérêt d'employer des ressources financières peu abondantes pour assurer l'offre de services et de documentation bilingues qui sont très rarement demandés ou utilisés. Cela indique donc l'absence d'un engagement complet à l'égard du bilinguisme.

Tous les représentants des CCS ont dit qu'ils font traduire toute la documentation

qu'ils envoient à Sport Canada, ainsi que les principaux documents destinés aux athlètes, mais aucun, sauf celui du CCS de l'Atlantique, n'a indiqué qu'il fait traduire tous les documents destinés à un usage externe. L'un d'eux a mentionné que la traduction des documents communs à tous les CCS a fait l'objet d'une coordination mais que de tels documents sont relativement peu nombreux. Un autre a résumé ainsi le point de vue général : « Nous faisons traduire notre bulletin mais nous ne l'envoyons pas. Nous faisons traduire toutes nos communications officielles mais nous en envoyons très peu officiellement. Nous les envoyons en anglais seulement aux organismes de sport qui fonctionnent dans cette langue. Nous ne nous attendons pas à ce que le CCS de Montréal fasse traduire son bulletin. En fait, celui-ci s'adapte à sa réalité et nous nous adaptons à la nôtre. » Les CCS ont donc tendance à adopter une approche très pragmatique pour ce qui est de faire traduire et de fournir la documentation dans les deux langues officielles. Toutefois, cette approche favorise très peu la satisfaction des besoins des deux groupes linguistiques et l'inclusion du français et des francophones dans le système sportif national de haut niveau.

Nous avons évalué les sites Web de huit centres canadiens du sport et fait les constatations suivantes :

- les sites des CCS de l'Atlantique, du Manitoba, de Montréal et de la Saskatchewan sont bilingues;
- celui du CCS de Calgary présente du contenu bilingue (avec moins de contenu en français qu'en anglais);
- celui du CCS de l'Ontario est en anglais seulement (on y indique que les pages en français seront bientôt disponibles);
- ceux des CCS de Vancouver et de Victoria sont maintenant regroupés sous le lien « Pacific Sport » et ne présentent pas de contenu en français.

Nous avons aussi visité les sites de six organismes de services multisports (OSM) – soit le COC, le CPC, le Conseil des Jeux du Canada, l'Association des sports des sourds du Canada, Olympiques spéciaux Canada et Jeux du Commonwealth Canada – et constaté qu'ils étaient tous bilingues.

## **F. LA NÉCESSITÉ D'APPRENDRE L'ANGLAIS**

Il ressort nettement de nos entrevues auprès des athlètes, des entraîneurs, des universitaires et des représentants d'ONS et de CCS que les athlètes et les entraîneurs francophones n'ont pas réellement d'autre choix que d'apprendre l'anglais s'ils veulent progresser et fonctionner dans le sport de haut niveau. La conclusion du rapport de la commissaire aux langues officielles de 2000 reste donc encore vraie. Comme l'a signalé la commissaire : « Dans le cadre d'un système qui se prétend centré sur les athlètes, les athlètes francophones ne devraient pas avoir à surmonter la double difficulté de maîtriser

l'anglais et leur sport pour réussir à un niveau élevé. » [TRADUCTION] (*Globe & Mail*, le 15 juin, p. S2) Les structures institutionnelles du système sportif canadien en général et du système du sport de haut niveau en particulier fonctionnent presque exclusivement en anglais. Néanmoins, certains progrès ont été réalisés, dans la mesure où le système sportif devient plus bilingue et plus sensibilisé à cette question et à la nécessité de s'adapter pour inclure les deux groupes linguistiques. Bien que la question soit essentiellement liée au fait que les francophones soient tenus de s'adapter et d'apprendre l'anglais, dans le cadre de la présente étude, on a aussi trouvé quelques exemples de situations où des anglophones ont dû s'adapter et apprendre le français. Cela est vrai pour les sports où les francophones sont prédominants et dont les équipes nationales se trouvent au Québec, tels que le patinage artistique, le patinage de vitesse sur courte piste et le judo.

Certaines personnes ont indiqué qu'en ce qui concerne les sports individuels, un francophone unilingue peut participer à des compétitions de haut niveau sans avoir appris l'anglais, car il peut avoir son propre entraîneur ou plan d'entraînement et donc ne pas avoir à communiquer avec des coéquipiers. Cela ne signifie pas qu'il lui serait facile de participer à des compétitions de haut niveau sans la capacité de communiquer en anglais, mais que cela est possible. Selon un athlète francophone du Québec qui compétitionne dans un sport où les anglophones sont prédominants, « [...] il serait extrêmement difficile d'être encadré en français par un entraîneur de l'équipe nationale, car aucun ne parle couramment le français ». Mentionnons que cet athlète a relevé le défi linguistique en apprenant l'anglais et qu'il croit que cela l'a aidé au niveau des compétitions internationales. Un autre athlète francophone a déclaré ceci : « Un joueur du Québec qui est francophone unilingue est quelque peu défavorisé lorsqu'il doit communiquer avec des entraîneurs, des physiothérapeutes ou d'autres membres du personnel qui sont pratiquement tous anglophones. »

La plupart des athlètes interviewés souhaitent ardemment être capables de communiquer dans les deux langues officielles. Nos entrevues avec les athlètes, les entraîneurs, les universitaires et les représentants d'ONS et de CCS révèlent que c'est surtout le cas pour les francophones, lesquels reconnaissent généralement la nécessité d'apprendre l'anglais pour être en mesure de fonctionner dans le sport de haut niveau et ce, tant au Canada qu'à l'échelon international. Selon certains d'entre eux, le fait que des francophones apprennent l'anglais n'est pas nécessairement négatif, alors que les anglophones ne semblent pas éprouver la même nécessité d'apprendre le français ni être enclins à le faire.

## **G. LES PROGRÈS RÉALISÉS CES DERNIÈRES ANNÉES**

Dans l'ensemble, les personnes interviewées se répartissent entre celles qui estiment que la situation s'est améliorée au cours des cinq dernières années, en ce qui concerne les obstacles linguistiques dans le sport de haut niveau, et celles qui pensent qu'elle s'est détériorée. Les premières indiquent que le niveau de sensibilisation à cette

question a augmenté parmi tous les partenaires du système sportif canadien, alors que les autres citent des exemples de documents qui ont été envoyés en anglais seulement par les ONS. Elles conviennent toutes qu'il reste encore des améliorations à apporter dans ce domaine.

Certains soulignent que les jeunes Canadiens ont un point de vue sur la langue qui est différent de celui de leurs parents. Le niveau de bilinguisme chez les jeunes en général est beaucoup plus élevé que parmi les générations précédentes. En fait, l'un des objectifs du gouvernement fédéral est d'atteindre un niveau national de bilinguisme de l'ordre de 50 % d'ici 2013.

Certains universitaires interviewés pensent qu'il est impossible de déterminer avec équité et objectivité si le système sportif canadien réussit mieux à éliminer les obstacles linguistiques dans le sport de haut niveau, à cause de l'absence de données ou de statistiques adéquates ou pertinentes.

## **H. CONCLUSIONS**

Notre évaluation du respect des normes de bilinguisme dans les sites Web nous permet de conclure que des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine. Toutefois, quand ce n'est pas entièrement le cas, c'est toujours le contenu en français qui est absent ou insuffisant. Il importe donc d'apporter des améliorations aux sites Web des organismes de sport canadiens. En réalité, c'est un des objectifs de Sport Canada, qui a l'intention de collaborer plus activement dans ce domaine avec ces organismes.

Malgré les efforts déployés par Sport Canada et de nombreux ONS, le système sportif canadien continue à fonctionner presque exclusivement en anglais. Si des progrès considérables ont été réalisés, un segment important de la communauté sportive n'est toujours pas convaincu de la nécessité d'améliorer l'intégration linguistique au sein du système sportif. Comme pour beaucoup de politiques sociales, les opinions des gens sur une question en particulier évoluent au fil du temps. Sport Canada a indiqué vouloir travailler en permanence avec les organismes de sport pour faire en sorte que de tels changements se produisent.

Sport Canada a un rôle important à jouer en donnant l'exemple et en faisant avancer les choses. Il peut exercer son influence pour provoquer des changements, mais il hésite à prendre des mesures vigoureuses car en réduisant son financement à un ONS, il nuirait surtout aux athlètes eux-mêmes.

En ce qui concerne les CCS, il semble que Sport Canada ait réalisé des progrès limités. À quelques exceptions près, la plupart des gens ne sont pas convaincus de la nécessité de faire en sorte que tous les services et les mécanismes de soutien soient accessibles aux athlètes dans les deux langues officielles. Selon l'argument le plus courant, la demande est tout simplement rare ou inexistante en ce qui concerne les



services en français dans les CCS, à l'exception de ceux de l'Atlantique et de Montréal. Si cela est irréfutable, il n'en reste pas moins qu'à titre d'organismes nationaux qui ont adhéré au CFRS les liant à Sport Canada, ils se sont engagés à veiller à ce que les services soient facilement accessibles. L'absence de demande de services et de soutien en français de la part des athlètes francophones est difficile à expliquer. Elle est probablement attribuable à un ensemble de facteurs, entre autres, l'ignorance de l'existence des services, l'absence d'offre des services et de mécanismes de soutien, leur qualité médiocre et le fait que les athlètes désirent apprendre l'anglais et sont gênés de demander des services en français. On peut s'interroger sur ceux qui n'atteignent pas un niveau élevé et se demander si, pour les francophones, la réussite tient moins au talent et plus à la résilience ou à la capacité d'apprendre une seconde langue. L'ESA a recueilli des preuves évidentes d'insatisfaction à l'égard des services et du soutien que les CCS fournissent aux athlètes, une constatation qui devrait faire l'objet d'une étude plus poussée. Le degré de satisfaction moindre des athlètes francophones révèle que la question de la langue est un facteur.

Selon la présente étude, les athlètes et les entraîneurs francophones doivent apprendre l'anglais pour fonctionner et progresser dans le sport de haut niveau. Cela est aussi vrai, mais dans une bien moindre mesure, pour les athlètes anglophones qui compétitionnent dans des sports où les francophones sont prédominants et pour lesquels l'entraînement se fait au Québec, tels que le judo et l'haltérophilie. D'après nombre de personnes interviewées, dans le sport de haut niveau, la nécessité de fonctionner en anglais dépasse les frontières du Canada et se retrouve à l'étranger. La plupart des organismes de sport d'ailleurs dans le monde fonctionnent en anglais – la langue par défaut dans les compétitions internationales – et les annonces sont le plus souvent rédigées dans la langue du pays hôte et en anglais. En fait, malgré les difficultés initiales, la plupart des athlètes francophones interviewés sont heureux d'avoir eu la possibilité d'apprendre l'anglais. Les athlètes anglophones sont souvent moins enclins à apprendre le français, essentiellement parce que cela n'est pas aussi nécessaire pour eux et n'offre pas aussi clairement des avantages à court terme. Cela reflète la réalité pour l'ensemble de la population canadienne car, selon le recensement de 2001, la proportion de francophones bilingues (44 %) est souvent beaucoup plus élevée que celle des anglophones (9 %) qui le sont.



## V LES ENTRAÎNEURS

---

Plusieurs personnes interviewées ont avoué qu'il est difficile de trouver des entraîneurs qualifiés qui parlent les deux langues officielles. Certaines ont souligné que beaucoup d'entraîneurs au niveau national ne parlent couramment ni l'anglais ni le français mais que les athlètes tiennent à travailler avec eux parce qu'ils sont reconnus comme des entraîneurs exceptionnels à l'échelle internationale. Elles ne s'entendaient cependant pas sur la question de savoir s'il serait réaliste d'exiger que les entraîneurs puissent s'exprimer en anglais et en français. La plupart estiment que ce n'est pas une solution raisonnable. Toutefois, elles sont d'accord pour que les entraîneurs puissent recevoir, volontairement, une formation linguistique, même si peu estiment que cela répondrait entièrement aux besoins des athlètes. Les relations entre les entraîneurs et les athlètes sont très complexes et émotionnelles, portant sur des questions liées à la victoire, à la défaite, à l'exclusion d'athlètes de l'équipe, etc. Il est très difficile pour les entraîneurs d'être entièrement capables de communiquer dans les deux langues officielles à un niveau suffisant pour gérer une relation aussi complexe. Les subtilités de la langue et de la communication et leurs incidences potentielles sur les athlètes ont été exprimées par écrit par un athlète : « Je comprenais les entraîneurs et les instructions mais pas les subtilités des situations, et je me sentais un peu à part. »

En général, les personnes interviewées, y compris des représentants d'ONS, des athlètes, des entraîneurs et des membres du personnel des CCS, signalent que la plupart des entraîneurs s'adaptent bien aux athlètes francophones et anglophones. Beaucoup d'ONS ont réalisé des progrès en assurant une capacité linguistique suffisante dans les deux langues officielles parmi les entraîneurs des équipes nationales. Toutefois, la majeure partie de l'encadrement continue à se faire en anglais. Comme les grandes équipes ont souvent plusieurs entraîneurs présents tout le temps, elles sont plus en mesure de s'assurer que ceux-ci puissent aider les membres des équipes nationales en français et en anglais. Les athlètes, les entraîneurs et les membres du personnel des CCS interviewés affirment que, lorsqu'un athlète ne peut pas comprendre ou a de la difficulté à comprendre la langue dans laquelle se déroule l'encadrement – qui est le plus souvent, mais pas toujours, l'anglais – l'entraîneur travaille individuellement avec l'athlète pour l'aider à comprendre ce qu'on lui demande de faire. Tout en reconnaissant que cette situation n'est pas idéale, la plupart des personnes interviewées estiment que cela fonctionne assez bien. Lorsqu'il y a des difficultés, elles sont le plus souvent liées à une absence de compréhension ou de sensibilité culturelle et non véritablement à des obstacles linguistiques.

Beaucoup estiment qu'au niveau des équipes nationales, si l'encadrement était assuré dans les deux langues, cela répondrait adéquatement aux besoins des athlètes anglophones et francophones. Ce serait le cas si au moins un entraîneur parlait l'anglais et au moins un parlait le français. L'importance de recevoir un encadrement dans sa propre langue officielle de prédilection est illustrée par l'histoire d'un athlète qui, à cause

de l'obstacle linguistique, ne pouvait pas communiquer avec l'entraîneur que l'équipe avait envoyé pour une compétition. L'athlète ne parlait pas le français et l'entraîneur ne parlait pas l'anglais. Cet athlète pense que l'absence d'encadrement à cette compétition a eu une incidence importante sur les résultats obtenus. Pour des raisons budgétaires, l'équipe n'avait pu envoyer qu'un seul entraîneur pour accompagner les athlètes à la compétition.

Une question connexe est celle de la culture. En ce qui concerne certains incidents qui ont défrayé les manchettes, les personnes interviewées estiment qu'il s'agissait plus d'un problème culturel que d'insensibilité ou de préjugés à l'égard d'un groupe linguistique. Plusieurs pensent qu'on devrait exiger que les entraîneurs suivent une formation en sensibilisation aux cultures pour acquérir une compréhension des différences culturelles entre anglophones et francophones et donc être plus capables de répondre aux besoins des athlètes. Comme l'a souligné l'une des personnes interviewées, les questions linguistiques sont parfois moins importantes si l'athlète se sent respecté par l'entraîneur. Cela est clairement confirmé par certains athlètes interviewés. D'autres ont affirmé que la question de la diversité culturelle est importante et qu'elle ne concerne pas seulement les anglophones et les francophones, compte tenu de l'accroissement de la population d'immigrants au Canada.

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) reçoit un soutien financier de Sport Canada pour l'élaboration de la documentation pédagogique à l'intention des entraîneurs. Elle fournit à son tour des fonds aux ONS pour que ceux-ci élaborent la documentation relative aux entraîneurs dans leur sport en particulier. L'ACE a adopté une politique selon laquelle toute nouvelle documentation doit être publiée simultanément dans les deux langues officielles, ce qui devrait garantir que les fédérations de sport incorporent les deux langues officielles dans leur documentation pédagogique destinée aux entraîneurs. Le ministère du Patrimoine canadien a fourni des fonds supplémentaires pour aider les fédérations de sport à faire traduire leur documentation. Toutefois, un représentant d'ONS interviewé estime que la traduction de cette documentation se heurte à d'importantes difficultés. Selon lui, comme l'ACE vient d'adopter pour les entraîneurs la formation axée sur les compétences, il devient nécessaire d'élaborer et de faire traduire une quantité considérable de nouveau matériel didactique. Ainsi, des manuels de formation sont actuellement rédigés par du personnel et des bénévoles qui reçoivent une rétribution de 2 000 \$, tandis que la traduction de chaque manuel coûtera environ 12 000 \$, ce qui est hors de proportion vu ce que touchent les bénévoles pour le travail de conception.

D'après l'ACE, la traduction de la documentation à l'intention des entraîneurs est une condition nécessaire mais non suffisante pour la participation des deux groupes linguistiques au sport de haut niveau. Dans le cadre du programme de certification des entraîneurs, il faut être certifié au niveau trois pour être entraîneur pour les Jeux du Canada et au niveau quatre pour l'être aux Jeux olympiques. Par conséquent, si l'ACE ne donnait pas de chances égales d'être certifiés aux entraîneurs des deux groupes linguistiques, le système limiterait, ou même empêcherait, la participation des entraîneurs

de l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques au sport de haut niveau. Il s'ensuivrait que les athlètes de haut niveau n'auraient pas accès à des entraîneurs appartenant aux deux groupes linguistiques. Selon le représentant de l'ACE que nous avons interviewé, l'ACE s'estime tenue de garantir que de la documentation équivalente est offerte dans les deux langues officielles. Toutefois, il importe de noter que le CCS de l'Atlantique, dont le niveau de bilinguisme est un des meilleurs parmi les CCS, n'offre pas de certification d'entraîneurs au niveau quatre en français. Son représentant souligne que la demande de cours en français est très limitée et que la plupart des gens, y compris les francophones, préfèrent prendre des cours en anglais. Ce CCS collabore avec d'autres, notamment celui de Montréal, en vue de fournir des cours en français lorsque la demande est suffisante.

Les obstacles linguistiques ont des incidences sur les entraîneurs comme sur les athlètes. Certaines personnes interviewées croient que les entraîneurs doivent, par nécessité, apprendre l'anglais pour pouvoir obtenir un poste au sein d'un ONS. Par conséquent, la proportion des francophones bilingues est plus grande, ce qui est aussi le cas parmi les athlètes et au sein de l'ensemble de la population canadienne. Cela révèle encore une fois un « coût ethnique » pour les francophones dans le sport de haut niveau au Canada. Des entraîneurs ont aussi mentionné les difficultés associées au fait de travailler et de communiquer dans la seconde langue. Comme l'a expliqué un entraîneur francophone bilingue : « Des fois, mes idées ne sont pas toujours claires en anglais, c'est plus difficile. »

## **VI RECOMMANDATIONS**

---

### **Sport Canada – Recommandations à court terme (de un à trois ans)**

1. La présente étude a permis de constater que les membres du personnel des ONS et des CCS sont généralement disposés à apprendre les deux langues officielles et ils devraient donc être encouragés à le faire, dans la mesure du possible. Sport Canada devrait aider et inciter vivement les ONS et les CCS à offrir une formation linguistique facultative à leurs cadres, notamment la haute direction et le personnel qui est en contact direct avec les athlètes.
2. Sport Canada a réalisé passablement de progrès pour ce qui est d'accroître sa capacité linguistique interne. Tout indique que la capacité bilingue de son personnel se situe actuellement à un niveau adéquat. Sport Canada devrait déployer des efforts continus et cohérents en vue de donner l'exemple. Les membres de son personnel qui interagissent avec les groupes clients devraient être bilingues. On ne peut pas s'attendre à ce que les ONS, les CCS et les autres partenaires du système sportif canadien respectent leurs obligations si Sport Canada semble lui-même incapable de le faire.
3. Les athlètes considèrent que l'encadrement par des entraîneurs est le service ou l'élément qui importe le plus pour leur développement. Sport Canada devrait mieux surveiller la capacité linguistique des entraîneurs. Sport Canada devrait également inciter fortement les grands ONS et ceux nécessitant plus d'un entraîneur par équipe ou athlète, à avoir un effectif d'entraîneurs bilingues. Nous recommandons à Sport Canada de ne pas adopter une approche trop normative pour ce qui est d'exiger des ONS de se doter d'entraîneurs bilingues vu le savoir-faire très spécialisé que ceux-ci doivent posséder. En d'autres mots, une approche trop normative pourrait créer une situation où les entraîneurs les plus qualifiés et souhaitables ne seraient pas recrutés, ce qui serait au détriment des athlètes.
4. Sport Canada a généralement progressé en ce qui concerne l'amélioration du niveau de bilinguisme et de la prestation, par les ONS, de services et d'un soutien bilingues aux athlètes. Toutefois, les CCS et les ONS n'ont toujours pas atteint un niveau suffisant de bilinguisme, et il y a des signes évidents permettant de croire que la qualité des services et du soutien offerts est parfois insuffisante. Les CCS sont des points de contact essentiels pour les athlètes de haut niveau. Il subsiste des signes selon

lesquels ce ne sont pas tous les CCS qui peuvent ou veulent répondre aux besoins des athlètes. Sport Canada doit collaborer avec les CCS en vue d'améliorer leur niveau de bilinguisme et leur engagement à cet effet. Nous soulignons qu'il faut prêter une attention particulière à la **qualité** des services dans les deux langues officielles. La présente étude a relevé de solides preuves selon lesquelles la qualité des services offerts aux athlètes n'a pas toujours été jugée suffisante par les athlètes eux-mêmes. Or, la qualité des services offerts aux athlètes devrait être équivalente dans les deux langues officielles.

5. Bien que Sport Canada ait réalisé des progrès pour ce qui est d'aider et d'encourager les ONS à devenir plus bilingues, il reste encore du travail à accomplir auprès de certains ONS. Sport Canada devrait poursuivre ses efforts avec tous les ONS, mais surtout se concentrer sur ceux qui ont moins bien réussi ou se sont montrés plus réticents pour ce qui est d'améliorer leur niveau de bilinguisme. Ces efforts devraient essentiellement consister à doter les ONS des outils qui leur permettront d'accroître leur niveau de bilinguisme et, le cas échéant, à appliquer toutes les sanctions qui s'imposent.
6. Les sites Web sont un premier point de contact ou d'interface entre le public, les athlètes et les ONS. Ils sont souvent la principale source d'information tant pour le grand public que pour les athlètes. Par exemple, les bulletins sont fréquemment publiés sur les sites Web des ONS. La présente étude a démontré que plusieurs sites Web d'ONS ne sont pas entièrement bilingues. Sport Canada devrait travailler régulièrement avec les ONS afin de s'assurer que les sites Web sont entièrement bilingues et que toute l'information est disponible dans les deux langues officielles.

#### **Sport Canada – Recommandations à long terme (de trois à cinq ans)**

7. Il y a actuellement un manque de données sur les préférences et les compétences linguistiques des entraîneurs et des athlètes. Sport Canada, la commissaire aux langues officielles et Statistique Canada devraient convenir ensemble d'une définition de *francophone* et d'*anglophone* afin de permettre la collecte de données cohérentes et comparables. Cela permettrait de suivre de manière équitable et précise la représentation linguistique des athlètes et des entraîneurs.
8. Sport Canada devrait mettre en œuvre un programme de marketing social visant à informer les athlètes sur les services qui leur sont offerts dans les deux langues officielles et à les encourager à exiger des services dans leur langue de prédilection. Ce programme devrait aussi sensibiliser les athlètes à l'importance des langues officielles dans le sport et du respect à

l'égard de celles-ci. Il devrait s'adresser aux athlètes de tous les niveaux, y compris l'échelon provincial, et chercher la collaboration des OPS, notamment au Québec, pour faire en sorte que les athlètes passant du niveau provincial au niveau national soient au courant de leurs droits en matière de prestation de services dans leur langue officielle de prédilection. Nous soulignons qu'avant de mettre en œuvre un tel programme, Sport Canada doit s'assurer que tous les services nécessaires sont facilement accessibles dans les deux langues officielles, particulièrement dans les CCS, c.-à-d. que Sport Canada doit avoir déjà appliqué intégralement et efficacement la recommandation n°4 susmentionnée. Nous rappelons que le mécanisme de règlement extrajudiciaire des différends (RED) dans le sport est un élément clé de la nouvelle loi sur le sport (Projet de loi C-12 – *Loi favorisant l'activité physique et le sport*). La possibilité de déposer une plainte officielle liée aux droits linguistiques est clairement établie dans le cadre de ce projet de loi et Sport Canada, les ONS et les CCS doivent réagir à cette possibilité, compte tenu de certaines constatations se dégageant de la présente étude.

9. Les athlètes tant francophones qu'anglophones éprouvent des difficultés lorsqu'ils déménagent d'une région du Canada à une autre. La transition est souvent beaucoup plus difficile lorsque l'athlète doit vivre dans un milieu linguistique et culturel différent. Même si cela ne doit pas être considéré comme une solution ou un substitut à la prestation de services aux athlètes dans les deux langues officielles, le mentorat ou le jumelage de ces athlètes avec un athlète ayant vécu une transition similaire faciliteraient la transition sur le plan émotionnel. Cela pourrait être organisé avec l'aide du personnel du CCS prenant l'athlète en charge.
10. Sport Canada devrait établir des alliances stratégiques avec des organismes au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans tout le Canada. Ces organismes pourraient fournir une aide pour l'intégration sociale des athlètes, ainsi que d'autres services de soutien. De telles alliances stratégiques aideraient aussi les ONS et les CCS à constituer une réserve de bénévoles de langue officielle en situation minoritaire, pour les manifestations et les conseils d'administration. Elles contribueraient à améliorer l'intégration des anglophones et des francophones dans le système sportif dans tout le Canada. Nous signalons que plusieurs programmes de financement de Patrimoine canadien sont actuellement axés sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Sport Canada pourrait donc déjà obtenir leurs conseils et leur orientation quant à la manière d'aborder ces communautés.

### **Sport Canada en collaboration avec les organismes directeurs de sport**



11. En collaboration avec ses partenaires du système sportif, Sport Canada devrait évaluer les incidences des obstacles linguistiques sur les athlètes au niveau provincial, en particulier l'élite. Une telle étude devrait viser à déterminer si des obstacles linguistiques existent, quand ils se manifestent, quelles sont leurs incidences sur les athlètes et qu'est-ce qui peut être fait pour atténuer ces incidences. Il faut toutefois reconnaître que les systèmes sportifs provinciaux et territoriaux ne sont pas du ressort de Sport Canada, et donc que tous les efforts déployés à ce niveau exigeront l'entière collaboration des provinces et des territoires. Sport Canada devrait évaluer la possibilité d'accroître le niveau de bilinguisme au sein du système sportif canadien, y compris à l'échelle provinciale/territoriale, dans le cadre des ententes de partenariat s'inscrivant dans la Politique canadienne du sport.
12. En partenariat avec les organismes provinciaux directeurs de sport et les organismes provinciaux de sport, Sport Canada devrait instaurer un programme de marketing social qui stimulerait le bilinguisme au niveau provincial/territorial de compétition. Un tel programme permettrait d'accroître la sensibilisation à cette question, surtout chez les entraîneurs et les athlètes juniors d'élite.
13. Sport Canada devrait collaborer avec l'Association canadienne des entraîneurs et les ONS pour dresser un profil linguistique des entraîneurs au Canada. On le mettrait à jour périodiquement (tous les trois ans) pour surveiller les progrès réalisés en ce qui concerne la capacité bilingue de l'effectif des entraîneurs au Canada. Cette recommandation vise les entraîneurs des niveaux trois et quatre; l'ACE et Sport Canada devraient néanmoins voir s'il y aurait lieu d'inclure ceux du niveau deux. Ce profil linguistique devrait servir à vivement encourager les ONS à se doter d'un effectif d'entraîneurs apte à fonctionner dans les deux langues officielles. Dans le cadre de la présente étude, on a constaté que certains ONS allèguent qu'il y a peu d'entraîneurs bilingues qualifiés au Canada. Des données sur la capacité linguistique des entraîneurs permettraient de réfuter ou d'appuyer cette allégation.

#### **Autres questions et recommandations**

14. Bien que cette étude n'ait pas porté sur cette question en particulier, elle a tout de même démontré que les obstacles financiers sont de loin les plus importants auxquels font face le plus grand nombre d'athlètes à tous les niveaux de compétition. Si Sport Canada a pour mission d'accroître les occasions offertes aux Canadiens et Canadiennes de participer au sport et d'y exceller, il convient de s'attacher davantage aux aspects financiers du sport. Sport Canada devrait travailler avec ses partenaires pour évaluer les

incidences des obstacles financiers sur les athlètes à tous les échelons de compétition.



***ANNEXE A :***

***Athlètes brevetés par  
sport et langue de  
prédilection***

---



Les données du tableau ci-dessous présentent la répartition des athlètes ayant répondu l'anglais et ceux ayant répondu le français lorsqu'on leur a demandé dans quelle langue ils préféreraient recevoir de l'information de Sport Canada. Elles illustrent la situation qui prévalait en novembre 2004. Tel que mentionné dans le rapport, il n'y a pas nécessairement de corrélation entre ces données et la première langue officielle parlée par les athlètes. Il s'agit de données de base uniquement, car Sport Canada ne recueillait pas encore de données historiques concernant les préférences linguistiques des athlètes brevetés au moment de la rédaction du présent rapport.

Sport	Équipe/Ind.	Anglai	Anglais	Françai	Français	Total
		s	(%)	s	(%)	
Ski alpin	Ind.	14	0,61	9	0,39	23
Ski alpin paralympique	Ind.	12	1,00	0	0,00	12
Athlétisme paralympique	Ind.	26	0,68	12	0,32	38
Badminton	Ind.	10	0,91	1	0,09	11
Base-ball – H	Équipe	4	0,80	1	0,20	5
Basket-ball – H	Équipe	33	1,00	0	0,00	33
Basket-ball paralympique – H	Équipe	11	0,92	1	0,08	12
Basket-ball paralympique – F	Équipe	10	0,83	2	0,17	12
Basket-ball – F	Équipe	31	0,91	3	0,09	34
Biathlon	Ind.	7	0,70	3	0,30	10
Bobsleigh – H	Équipe	17	1,00	0	0,00	17
Bobsleigh – F	Équipe	6	1,00	0	0,00	6
Boxe – H	Ind.	6	0,50	6	0,50	12
Boxe – F	Ind.	1	0,50	1	0,50	2
Canoë-kayak	Ind.	30	0,83	6	0,17	36
Ski de fond	Ind.	14	0,93	1	0,07	15
Ski de fond paralympique	Ind.	3	1,00	0	0,00	3
Curling – H	Équipe	12	1,00	0	0,00	12
Curling paralympique	Équipe	4	1,00	0	0,00	4
Curling – F	Équipe	8	0,67	4	0,33	12
Cyclisme	Ind.	22	0,65	12	0,35	34
Cyclisme paralympique	Ind.	5	0,63	3	0,38	8
Plongeon	Ind.	5	0,38	8	0,62	13
Sports équestres	Ind.	19	1,00	0	0,00	19
Sports équestres paralympiques	Ind.	4	1,00	0	0,00	4
Escrime	Ind.	13	0,48	14	0,52	27
Hockey sur gazon – H	Équipe	32	1,00	0	0,00	32
Hockey sur gazon – F	Équipe	25	1,00	0	0,00	25
Patinage artistique	Ind.	14	0,56	11	0,44	25
Ski acrobatique	Ind.	23	0,74	8	0,26	31
Goalball (paralympique) – H	Équipe	4	0,67	2	0,33	6
Goalball (paralympique) – F	Équipe	4	0,80	1	0,20	5
Gymnastique – H	Ind.	11	0,92	1	0,08	12
Gymnastique – Trampoline	Ind.	7	0,88	1	0,13	8
Gymnastique – F	Ind.	13	1,00	0	0,00	13
Hockey – F	Équipe	45	0,87	7	0,13	52

<b>Sport</b>	<b>Équipe/Ind.</b>	<b>Anglais</b>	<b>Anglais</b>	<b>Français</b>	<b>Français</b>	<b>Total</b>
		<b>s</b>	<b>(%)</b>	<b>s</b>	<b>(%)</b>	
Judo	Ind.	0	0,50	10	0,50	20
Judo paralympique	Ind.	2	1,00	0	0,00	2
Luge	Ind.	8	1,00	0	0,00	8
Gymnastique rythmique	Ind.	3	1,00	0	0,00	3
Rugby – H	Équipe	22	1,00	0	0,00	22
Rugby paralympique	Équipe	8	0,67	4	0,33	12
Tir	Ind.	1	1,00	0	0,00	1
Tir paralympique	Ind.	6	1,00	0	0,00	6
Skeleton	Ind.	6	1,00	0	0,00	6
Surf des neiges	Ind.	11	0,79	3	0,21	14
Soccer – H	Équipe	31	1,00	0	0,00	31
Soccer – F	Équipe	34	0,87	5	0,13	39
Softball – F	Équipe	20	0,95	1	0,05	21
Patinage de vitesse	Ind.	34	0,64	19	0,36	53
Squash	Ind.	11	0,92	1	0,08	12
Natation	Ind.	54	0,87	8	0,13	62
Natation paralympique	Ind.	13	0,93	1	0,07	14
Nage synchronisée	Ind.	16	0,53	14	0,47	30
Tennis de table	Ind.	11	0,73	4	0,27	15
Taekwondo	Ind.	9	0,64	5	0,36	14
Tennis	Ind.	6	0,60	4	0,40	10
Tennis paralympique	Ind.	7	0,70	3	0,30	10
Triathlon	Ind.	8	1,00	0	0,00	8
Volley-ball de plage	Équipe	10	0,67	5	0,33	15
Volley-ball – H	Équipe	31	0,89	4	0,11	35
Volley-ball – F	Équipe	29	0,83	6	0,17	35
Ski nautique	Ind.	8	1,00	0	0,00	8
Haltérophilie – H	Ind.	1	0,50	1	0,50	2
Haltérophilie – F	Ind.	3	0,50	3	0,50	6
Kayak en eaux vives	Ind.	6	1,00	0	0,00	6
Lutte – H	Ind.	23	0,96	1	0,04	24
Lutte – F	Ind.	11	1,00	0	0,00	11
Yachting	Équipe	27	0,84	5	0,16	32
Yachting paralympique	Équipe	8	1,00	0	0,00	8
		993		225		1 218
Total – proportion		0,82		0,18		

***ANNEXE B :***  
***Bibliographie***

---





BELLEFLEUR, M. *L'église et le loisir au Québec avant la révolution tranquille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1986.

BELLEFLEUR, M. *L'évolution du loisir au Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1997.

BEST, J.C., M. BLACKHURST et L. MAKOSKY. *Le sport : un pas d'avance – Rapport du Groupe de travail du Ministre sur la politique fédérale en matière de sport*, Ottawa, Sport Canada, 1992.

BOILEAU, R., F. LANDRY et Y. TREMPE. « Les Canadiens français et les grands Jeux internationaux », dans R. Gruneau et J. Albinson (éd.), *Canadian Sport: Sociological Perspectives*, Don Mills (Ont.), Addison Wesley, 1978, p. 141-169.

CHRISTIE, J. « Limpert won't create Commonwealth flap », *Globe & Mail*, le 14 août 1998, p. S1.

CHRISTIE, J. « COA running bilingual operation », *Globe & Mail*, le 25 mai 2000, p. S6.

CLARK, C. « National sport programs weak in French, report says », *Globe & Mail*, le 15 juin 2000, p. S2.

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES. *Les langues officielles dans le système sportif canadien*, vol. 1 et 2, Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000.

DONNELLY, P., et B. KIDD. *Plus ça change...? : Patterns of Association in Canadian Hockey*, avec la collaboration de S. Laberge, J. Harvey et G. Rail, rapport rédigé par le Centre for Sport Policy Studies, Université de Toronto, dans le cadre du projet « Patterns of Association in Canadian Civil Society – Linguistic Relations in Non-Governmental Organizations », 2002.

DUBIN, C. *Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique*, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services, 1990.

FESCHUK, S. « COA chastised for language faux pas », *Globe & Mail*, le 18 mars 1998, p. A4.

GLOBE AND MAIL. « Playing by linguistic rules », éditorial, le 10 novembre 1999, p. A20.

HARVEY, J. « Le clergé québécois et le sport, 1930-1960 », dans J. Harvey et H. Cantelon (éd.), *Sport et pouvoir : Les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 69-88.

HARVEY, J. « Sport and Québec nationalism: Ethnic or civic identity? », dans J. Sugden et A. Bairner (éd.), *Sport in Divided Societies*, Aachen, Meyer & Meyer Sport, 1999, p. 31-50.

HAUT COMMISSARIAT À LA JEUNESSE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS. *Situation des Québécois dans le secteur du sport sur l'échiquier canadien : Rapport final*, Québec, gouvernement du Québec, 1978.

KIDD, B. « The culture wars of the Montréal Olympics », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 27, n° 2 (1992), p. 151-163.

LABERGE, S. *Rapport de l'enquête sur le « fait français »*, présenté à la Direction du sport d'élite, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1986.

LABERGE, S. *Quelques constats et problématiques sur le « fait français » dans le sport amateur*, document inédit, 1988.

LABERGE, S. « Sports et activités physiques : modes d'aliénation et pratiques émancipatoires », *Sociologie et Sociétés*, vol. 27, n° 1 (1995), p. 53-74.

LANDRY, F., C. SAINT-DENIS et C. TURGEON. « Les Canadiens français et les grands Jeux internationaux », *Mouvement*, vol. 1, n° 2 (1966), p. 115-132.

LANDRY, F., R. BOILEAU et Y. TREMPE. « Les Canadiens français et les grands Jeux internationaux », *Mouvement*, vol. 7, n° 1 et 2 (1972), p. 81-92.

MACINTOSH, D., T. BEDECKI et C. FRANKS. *Sport and Politics in Canada: Federal Government Involvement Since 1961*, Kingston et Montréal, presse universitaire McGill-Queen's, 1987.

MACINTOSH, D., et M. HAWES. *Sport and Canadian Diplomacy*, Kingston et Montréal, presse universitaire McGill-Queen's, 1994.

MACINTOSH, D., et D. WHITSON. *The Game Planners: Transforming Canada's Sport System*, Kingston et Montréal, presse universitaire McGill-Queen's, 1990.

MAKI, A. « Train Olympians bilingually or lose funds, centres told », *Globe & Mail*, le 9 novembre 1999, p. A1 et A5.

MARPLE, D. « Analyse de la discrimination que subissent les Canadiens français au hockey professionnel », *Mouvement*, vol. 10, n° 1 (1975), p. 7-13.

MEISEL, J., et V. LEMIEUX. « Amateur hockey associations », chapitre 4 du document *Ethnic Relations in Canadian Voluntary Associations* (p. 55-70), présenté à la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Approvisionnement et Services, 1972.

MILLS, D. *Le sport au Canada : C'est l'affaire de tous et de toutes; Leadership, partenariat et imputabilité*, Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, Sous-comité sur l'étude du sport au Canada, 1998.

PRESSE CANADIENNE. « Équipe canadienne de hockey aux Jeux : un seul francophone à Lillehammer », *Le Devoir*, le 24 janvier 1994.

RAIL, G., V. GASTON et J. HARVEY. *Québec 2002 and the confrontation of nationalisms*, exposé présenté à l'assemblée annuelle de la North American Society for the Sociology of Sport, Sacramento (Californie), 1995.

REGROUPEMENT DES ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIR DU QUÉBEC, SECTEUR SPORT. *Rapport de la conférence de presse dénonçant l'unilinguisme anglais dans les organismes canadiens de sport*, 1983.

SPORT CANADA. *Résumé de l'atelier sur la prestation des services bilingues tenu le 25 novembre*, document inédit, 1998.

SPORTS QUÉBEC. Mémoire présenté au Sous-comité sur l'étude du sport au Canada du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes, 1998.